

(CARA'MAG'

HIVER 2023

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 54

COMPOSTAGE, RÉPARATION, SECONDE MAIN, DON, LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE...

*Des gestes simples
pour moins jeter*

Une solution pour le dernier kilomètre. Vincent Barraud, président de la CARA, Renaud Lagrave et Rémi Justinien, élus régionaux, et Mathieu Anglade, directeur régional de l'Ademe, ont testé les vélos électriques en libre-service à la gare intermodale de Royan, le 27 octobre, pour l'inauguration de Vélo Modalis. Proposé par la société Fifteen et Nouvelle-Aquitaine Mobilités, **ce nouveau service public de location de vélos électriques le long de la ligne de TER Royan-Angoulême** dispose de 160 vélos, dont 40 répartis sur sept stations à Royan et en gare de Saujon. Il vient en complément du service Cara'Vel de location de vélos électriques proposé par la CARA en permettant aux voyageurs de disposer d'une solution pour effectuer « le dernier kilomètre » à leur descente du train.





édito



Nous abordons ensemble la fin de l'année 2023 et nous nous projetons déjà en 2024 et plus encore. En effet, notre territoire évolue dans un environnement en pleine mutation - sociologique, climatique et écologique, économique et réglementaire - et nous ne devons pas subir ces changements, mais les accompagner et nous projeter dans l'avenir pour rester à l'avant-garde des opportunités que nous devons saisir. Pour répondre à ces enjeux, nous construisons avec les élus communautaires, et avec tous ceux d'entre vous qui le souhaitent, le projet de territoire que nous voulons pour demain et ainsi orienter notre action pour les dix années à venir. Vous retrouverez la préfiguration de ce travail dans les pages de ce magazine. Une marque de territoire portera cette dynamique dès 2024 pour fédérer une image collégiale et véhiculer nos ambitions.

À plus court terme, nous œuvrons pour maîtriser la gestion de nos déchets. Cela nous concerne tous individuellement. Nous y consacrons le dossier de ce numéro afin de vous donner toutes les clefs pour participer à cet effort commun. Gérer les déchets c'est avant tout en produire moins. C'est l'affaire de tous et nous serons là pour vous accompagner au mieux.

En ces périodes de fêtes, choisissons de nous faire plaisir tout en achetant responsable, moins et mieux ; c'est bon pour le portefeuille et c'est bon pour la planète.

Je vous souhaite de belles vacances et de belles fêtes de fin d'année.

Vincent BARRAUD
Président de la Communauté
d'Agglomération Royan Atlantique

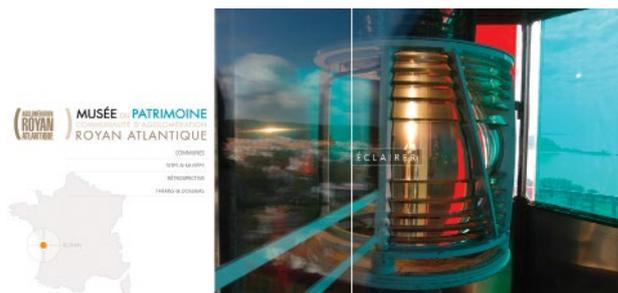
MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE.

Direction de la communication : 107, avenue de Rochefort 17201 Royan Cedex Tél. 05 46 22 19 20 / Web : www.agglo-royan.fr **Courriel :** contact@agglo-royan.fr **Directeur de la publication :** Vincent Barraud **Directeur de la communication :** Antoine Bigot **Comité de rédaction :** Catherine Gueydan (DGS), Cécile Ducos (DGST) les agents du service communication et représentants de chaque pôle de la CARA **Rédacteur en chef :** Alexandre Garcia **Rédaction :** Alexandre Garcia avec Céline Cabrignac (p.14), Laure Charpentier (p.30-31), Valérie Daviet (p.40-41), Christine Medina (p.18-19), Fabien Paillot (p.12-13, 36-38), Leïla Renon (p.39), et Stéphanie Rivet (p.7-8). **Photos :** Alexandre Garcia, Fanny Blanchard / Les grands derrière, les p'tits devant ! (couverture), Delphine Hugonnard-Bruyère, Audrey Penaud. **Création graphique :** Symaps **Conception et illustrations :** Audrey Penaud, Piou Piou et Manech (p.43) **Impression :** Maury Imprimeur. **Tirage :** 60 100 ex. **Distribution :** La Poste. N° ISSN : 2107-5476 / N° ISSN (en ligne) : 2107-6960 / Tous droits de reproduction réservés.



Le musée virtuel du patrimoine fait peau neuve

À partir du travail mené autour de l'inventaire, de la valorisation et de l'animation du patrimoine, la direction des affaires culturelles de la CARA a créé, en 2002 et en lien avec la société Micro-Media, un site internet alors unique en son genre : « Le musée du patrimoine du pays royanais ». Une nouvelle version du site a été récemment mise en ligne à l'adresse <https://patrimoine.agglo-royan.fr> : on y retrouve l'ensemble des objets, documents caractéristiques issus de collections publiques ou privées, archives diverses, musées, monuments et lieux culturels composant la mémoire et le patrimoine des 33 communes de la communauté d'agglomération. Outil de conservation et de restitution de l'information, ce site continue à être enrichi chaque



année avec les rétrospectives des Jeudis Musicaux et des Sentiers des Arts, et les éléments transmis par les communes, associations ou érudits locaux.

DU 11 JANVIER AU 1^{er} FÉVRIER

Conférences sur la rénovation énergétique



Chaque hiver, le service « foncier, habitat et transition énergétique » de la CARA organise des conférences gratuites pour sensibiliser les propriétaires aux déperditions d'énergie et promouvoir les travaux de rénovation énergétique performants. À l'aide d'une caméra thermique, il sera possible de visualiser les déperditions de chaleur des bâtiments et ainsi comprendre les enjeux de la rénovation énergétique. Les animations auront lieu à 18h30 :

- **Jeudi 11 janvier** à Mortagne-sur-Gironde
- **Jeudi 25 janvier** à Saint-Augustin
- **Jeudi 1^{er} février** à Médis

Un temps d'échanges sera consacré aux aides financières et à l'utilisation des matériaux biosourcés dans le bâtiment. L'animation peut être annulée ou reportée si les conditions météorologiques ne sont pas favorables ou si le nombre d'inscrits est inférieur à huit.

Pour participer, inscrivez-vous en appelant votre conseiller Cara Rénov', Sébastien Auriac au 05 46 22 19 36 / 107, avenue de Rochefort à Royan.

Calendriers de collecte 2024



Les calendriers de collecte, mis sous plis cette année, sont en cours de distribution dans les boîtes aux lettres jusqu'au 17 décembre 2023 inclus.

Passé ce délai, si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez télécharger le calendrier de collecte sur le site internet de la CARA : www.agglo-royan.fr ou le consulter sur l'application gratuite « Mon tri » <https://agglo-royan.montri.fr/>, ou vous le procurer à l'accueil du pôle écologie urbaine, 3 rue des Cormorans à Royan.

ROYAN-ATLANTIQUE.info

Avec le portail citoyen, vos démarches en un clic

Les communes de l'Agglomération et la CARA ouvrent un portail citoyen destiné à faciliter les démarches administratives des usagers du territoire. Royan-atlantique.info est un site internet sur lequel le citoyen pourra effectuer diverses formalités, signaler des incidents sur l'espace public et ainsi bénéficier d'un suivi de ses demandes.

Dès aujourd'hui retrouvez sur cet outil :



PAPIERS ET CITOYENNETÉ

Sur le territoire, cinq communes bénéficient de guichets pour délivrer cartes d'identités et passeports. Royan, Saint-Georges-de-Didonne, Cozes, Saujon et La Tremblade utilisent désormais cette plateforme. Plus de 15 000 rendez-vous ont déjà été pris via ce portail réduisant considérablement les délais d'attente pour l'utilisateur.



GESTION DES DÉCHETS

Il est possible d'effectuer en ligne une demande d'attribution, de remplacement ou de réparation de bac. Tous les formulaires du pôle écologie urbaine de la CARA sont ainsi disponibles sur ce nouvel outil. Plus besoin de se déplacer ou d'envoyer un document par courrier !



ESPACE PUBLIC

Vous avez aussi la possibilité de signaler une anomalie : dépôt sauvage, intervention sur la voirie, espaces verts... « *L'objectif est de répondre aux besoins des communes, dont la plupart souhaitent bénéficier de cet outil de signalement* », indique Stéphane Cotier, maire de Mortagne-sur-Gironde et membre du bureau communautaire en charge du numérique et des systèmes d'information. « *Ce portail ne remplace pas le contact avec les élus et les agents publics*, précise-t-il. *C'est un outil complémentaire qui oriente le citoyen vers les bons services et facilite le dialogue avec les communes ou la CARA. Chacun peut en effet suivre sa demande et voir quelle réponse y a été apportée.* »



URBANISME ET HABITAT

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible de réaliser les demandes de permis de construire, permis d'aménager... par voie électronique. Le portail citoyen vous redirige vers l'outil adapté en fonction de votre commune. C'est également dans ce module que vous retrouverez les formulaires spécifiques à l'habitat : l'aide sociale à la primo-accession ou encore les subventions Cara Renov' pour la rénovation énergétique (bois énergie et matériaux biosourcés).



FAMILLE

Ce module recense toute l'offre de service que propose le territoire pour les 0-25 ans (garderies, centres de loisirs, ...) et vous redirige vers les bons interlocuteurs suivant vos besoins.



TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS

Royan-atlantique.info vous redirige sur les formulaires du site « Cara'bus » pour les démarches suivantes : demande d'information, réclamation sur les services de transports, réservation d'un vélo « cara'vel », inscription au service de transport à la demande.

Un portail évolutif, complété par de nouveaux services... Au fil du temps, selon les besoins des usagers et des communes, d'autres modules seront prochainement disponibles sur : royan-atlantique.info.

Un prix unique et des services harmonisés

Au 1^{er} janvier 2024, les 33 communes de la CARA disposeront d'un opérateur unique pour la distribution de l'eau potable : la Société de l'eau potable Royan Atlantique (SEPRa).

Après le secteur de Royan en 2022 et les communes du secteur nord en 2023, douze communes du secteur sud de la CARA vont changer d'opérateur le 1^{er} janvier 2024 pour la distribution de l'eau potable. À cette date, la SEPRa deviendra le nouvel exploitant pour **Meschers-sur-Gironde, Arces-sur-Gironde, Talmont-sur-Gironde, Grézac, Barzan, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Cozes, Épargnes, Mortagne-sur-Gironde, Boutenac-Touvent, Brie-sous-Mortagne et Floirac.**

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la distribution de l'eau potable a ainsi été progressivement confiée à un opérateur unique, la SEPRa, en remplacement des onze services différents qui étaient auparavant chargés de distribuer l'eau potable dans les 33 communes de la CARA. L'ensemble de ces contrats arrivant à terme entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2023, les élus communautaires ont souhaité profiter de ces échéances pour simplifier la gestion de l'eau potable. « *Nous avons choisi d'avoir un service d'exploitation unifié, pour harmoniser les prix ainsi que les services rendus aux usagers, rappelle Bernard Laumonier, maire de Floirac, conseiller communautaire et vice-président d'Eau 17. Nous avons confié la gestion de la ressource en eau, bien commun, à la RESE, la régie publique d'Eau 17, et la distribution de l'eau potable à un délégataire privé. Après une mise en concurrence, l'exploitation de la distribution a été confiée à la SEPRa, une société dédiée à notre territoire.* »

> **FACTURE** : La facture reçue au cours du dernier trimestre 2023 est basée, comme habituellement sur votre consommation réelle. Si vous êtes mensualisé, les derniers prélèvements par votre exploitant actuel se feront au plus tard en décembre 2023. Vous

pourrez dès le mois de janvier contacter la SEPRa pour remettre en place un plan de mensualisation pour 2024. En 2024, les **abonnés non mensualisés** recevront à la fin de chaque semestre une facture établie sur leur consommation réelle. Les **abonnés mensualisés**, recevront une seule facture en fin d'année. L'abonnement du premier semestre de l'année suivante était habituellement facturé en fin de l'année. Avec le changement d'exploitant, ce montant sera facturé en 2024; il s'agit d'un report et non d'un coût supplémentaire.

> **COORDONNÉES BANCAIRES ET PRÉLÈVEMENT** : même si la SEPRa est une filiale de la CER, l'exploitant actuel, s'agissant d'un nouveau contrat, il conviendra de demander explicitement la mise en place des prélèvements, automatique ou mensuel, en retournant à la SEPRa le mandat signé qui vous sera adressé avec la dernière facture. Il ne sera pas nécessaire de fournir de nouveau vos coordonnées bancaires.

> **MISE EN PLACE DE LA TÉLÉRELÈVE**. D'ici deux ans, la SEPRa aura remplacé tous les compteurs d'eau pour mettre en place un système de télérelève sur le territoire de la CARA. C'est déjà le cas pour les douze communes concernées par l'évolution d'exploitant au 1^{er} janvier 2024. Pour tous, il ne sera plus nécessaire de transmettre sa consommation ou d'accueillir un agent du service de l'eau. Les usagers seront alertés en cas de fuite ou lorsqu'une consommation anormale est détectée. Chacun pourra suivre quotidiennement sa consommation pour mieux la maîtriser.

> **SEPRa, votre nouvel interlocuteur : des points d'accueil pour vous répondre**. Cinq points d'accueil sont mis à la disposition des usagers avec des horaires élargis et des numéros de téléphones dédiés.

Un site internet, une agence en ligne et une application pour smartphone complètent les nouveaux services proposés aux abonnés pour simplifier leurs démarches.



Service clients (facturation, changement de contrat, demande de travaux...)

05 46 08 02 06

Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
le samedi de 9h00 à 13h00

Urgences 24h/24

05 81 91 35 02

www.sepra-eau.fr



Étaules (nouvelle agence) 2 rue de la Croix 17750 Étaules
Hiver - Du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et sur rdv de 14h à 16h
Été - Du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et sur rdv de 14h à 18h

Vaux-sur-Mer 13 rue Paul-Émile Victor 17640 Vaux-sur-Mer
Toute l'année
Du lundi au vendredi : 9h00 - 13h00 et de 13h30 à 16h00 sur rdv

Royan 85 cours de l'Europe 17200 Royan
Hiver - Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h00
Samedi : 9h00 - 13h00
Été - Lundi et vendredi : 9h00 - 18h00 - Du mardi au jeudi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00. Samedi : 9h00 - 13h00

Saujon 45 ter rue Pierre de Campet 17600 Saujon
Toute l'année
Lundi : 9h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00, mercredi et samedi : 9h30 - 12h00

Cozes (ouverture en 2024)
69, route de Saintes 17120 Cozes
Mardi et Jeudi : 9h30 - 13h00 et de 14h00 à 16h00 sur rdv

Des investissements et une programmation annuelle de travaux

Le conseil communautaire a approuvé le 20 novembre une programmation de travaux à engager en 2024 pour réhabiliter et étendre le réseau collectif d'assainissement des eaux usées :

- Réhabilitation des réseaux pour 11,5 millions d'euros HT dans douze communes ;
- Les travaux intercommunaux porteront en 2024 sur le projet de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) à Cozes pour 1,7 million d'euros HT (maîtrise d'œuvre, études et marchés de travaux) et sur le projet de méthanisation des boues d'épuration pour 940 000 € HT (maîtrise d'œuvre études).
- Extension du réseau de collecte des eaux usées sur quatre communes : Le Chay (rue de la Petite Gorce, rue de la Maisonneuve), La Tremblade (boulevard Letelié), Médis (Les Renesmes) et Mortagne-sur-Gironde (chemin des Julias et impasse du Rivallet) ; le tout pour un montant de 2,1 millions d'euros HT.

Cette programmation annuelle tient compte des projets de voiries des communes et se base aussi sur leurs besoins spécifiques. Elle vise à moderniser le réseau



Réhabilitation du réseau d'assainissement collectif, rue de Royan à Meschers-sur-Gironde.

et à l'étendre pour desservir les secteurs où cela se justifie. L'exploitant du réseau d'assainissement, la Compagnie d'Environnement Royan Atlantique (CERA), est en charge de l'entretien de l'ensemble du patrimoine et des équipements d'assainissement collectif, mais aussi de l'amélioration de leur fonctionnement au quotidien.

Le château d'eau de Belmont entièrement réhabilité



Christophe Sueur, président d'Eau 17, a procédé le 16 novembre à l'inauguration du château d'eau de Belmont à Royan, en présence de nombreux élus du territoire. Cet ouvrage essentiel pour l'alimentation en eau potable de la CARA a fait l'objet d'une rénovation complète entreprise en 2020 pour sécuriser l'édifice et son système hydraulique. Le montant de cette opération s'élève à 2,6 millions d'euros HT, subventionné à hauteur de 500 000 € par l'agence de l'eau Adour Garonne. Situé à l'entrée de la ville sur la RD750, cet

ouvrage emblématique du paysage royannais a été construit entre 1959 et 1960. On doit ses lignes évasées à l'architecte Guillaume Gillet, le père de l'église Notre-Dame. Cet édifice de 38 mètres de haut possède une capacité de 2 400 m³ qui lui permet d'alimenter Royan et les communes limitrophes, et de répondre aux fortes demandes estivales. L'eau, stockée dans la cuve au sommet, provient des ressources souterraines de Royan, Saujon, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet ou Arces-sur-Gironde.



© NCA environnement

À Royan, des tests à la fumée permettent de détecter les branchements non conformes

Une étude de diagnostic des réseaux d'assainissement collectif du bassin versant du Champ de Foire à Royan a été confiée à l'entreprise NCA Environnement (86) pour préciser les constats obtenus dans le cadre du schéma directeur des eaux usées de la CARA. Cela concerne presque la moitié de la ville notamment le centre-ville, le front de mer, le Parc, la zone Royan 2... Il s'agit de réaliser un état des lieux des réseaux, d'effectuer des mesures en nappe basse et en nappe haute et d'identifier les dysfonctionnements à l'origine de la présence d'eaux parasites (eaux de pluie et de nappe phréatique) dans le réseau d'assainissement collectif.

Ces eaux de pluie viennent charger inutilement le réseau d'assainissement collectif au risque de le faire déborder. Les eaux parasites mettent aussi en difficulté le fonctionnement des stations d'épuration qui ne sont pas dimensionnées pour ces surcroits de volumes. Ce transport inutile d'eau pluviale a également un coût puisque les postes de refoulement doivent fonctionner plus longtemps. La technique des tests à la fumée est alors utilisée pour détecter des raccordements non conformes. Cela consiste à injecter et ventiler de la fumée dans le réseau d'assainissement grâce à un générateur qui utilise de l'huile de paraffine chauffée.

Il suffit alors d'observer visuellement la sortie de la fumée au niveau des avaloirs, des regards ou des gouttières. Quand des anomalies sont détectées, les propriétaires concernés sont informés et disposent d'un délai pour mettre aux normes leurs installations.

Complétés par des inspections télévisées, les tests à la fumée se sont déroulés hors période estivale. Ils ont mis en évidence 219 anomalies sur le bassin versant du Champ de Foire à Royan, dont 181 non-conformités chez les particuliers (164 gouttières, 13 avaloirs pluviaux privés) et 26 avaloirs pluviaux publics. Les autres sources d'intrusion d'eaux parasites comme un manque d'étanchéité des canalisations, ont également été prises en compte. En fournissant une analyse précise de la situation, ces résultats permettront de déterminer les travaux à effectuer par la collectivité pour assurer un traitement optimisé des effluents, en tenant compte des futurs raccordements, des événements météorologiques et de la préservation des milieux.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le diagnostic assainissement est obligatoire dans le cadre de toute transaction immobilière sur le territoire de la CARA, ce qui favorise également la mise aux normes des installations.



Une nouvelle gendarmerie pour Cozes

Après la livraison d'une gendarmerie à La Tremblade en 2019, la CARA s'apprête à construire une nouvelle gendarmerie à Cozes. La commune dispose déjà d'un casernement, dont les locaux sont devenus inadaptes aux normes réglementaires comme aux besoins des gendarmes. C'est pourquoi l'intercommunalité, à qui les communes ont confié la compétence pour la construction et la gestion des nouvelles casernes sur son territoire, a fait le choix d'investir dans une construction neuve, sur une parcelle de 4 900 mètres carrés située à proximité du cimetière

et du boulevard Bonne nouvelle. Sur cette emprise de terrain sera construit un ensemble immobilier associant une brigade et ses locaux techniques sur 314 m², une zone de stationnement ainsi que dix logements pour les familles de gendarmes, dont un réversible (possibilité d'une chambre supplémentaire) destiné aux familles de gendarmes adjoints volontaires, le tout occupant une surface de 847 m². Dans le cadre d'un projet d'extension future, une réserve foncière de 500 mètres carrés, située en fond de parcelle, permettra la construction de deux logements supplémentaires de type T4 avec des espaces

verts inclus, ainsi que 20 % supplémentaires de surface de bureaux « zone de travail » (soit 40 à 50 m²).

Le lauréat du concours de maîtrise d'œuvre a été désigné en octobre : il s'agit du cabinet d'architecte Aerts et Planas de Rochefort qui supervisera les travaux, dont le montant estimatif s'élève à 3 millions d'euros HT. Le dépôt du permis de construire aura lieu au cours du premier semestre 2024, pour un démarrage des travaux prévu début 2025. La livraison de la nouvelle gendarmerie est attendue au cours du premier trimestre 2026.



29 actions pour lutter contre le réchauffement climatique

Élaboré depuis 2018 en concertation avec de nombreux partenaires, le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de la CARA a été définitivement adopté le 19 octobre par le conseil communautaire. Ce document de planification prévoit 29 actions à mener au cours des six prochaines années pour contribuer localement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), à l'efficacité énergétique et au développement des énergies renouvelables sur le territoire.

Hausse des températures, fonte des glaces, élévation du niveau de la mer... Comment faire face, localement, au phénomène du changement climatique et à ses conséquences dramatiques ? Depuis 2018, les élus et les services de la CARA se sont engagés dans l'élaboration d'un nouveau plan climat-énergie (PCAET), document cadre de l'engagement du territoire dans la lutte contre le changement climatique et l'organisation de sa résilience face aux bouleversements en cours et à venir. Ce plan, d'une durée de six ans, a été validé le 19 octobre par le conseil communautaire. Il fixe 29 projets concrets et opérationnels à mener sur la période 2023-2029, pour atteindre les six objectifs fixés dans la stratégie territoriale. « *Face aux enjeux, deux axes de travail ont été retenus, rappellent Françoise Fribourg et Joëlle Boulon, vice-présidentes en charge de l'énergie et du climat. Pour réduire massivement la consommation énergétique du territoire, il faut agir en priorité sur l'habitat et les déplacements. Pour développer les énergies locales et renouvelables, il faut donner la priorité au bois-énergie, au solaire, à la géothermie et au biogaz.* »

1. RÉDUIRE LA DÉPENSE ÉNERGÉTIQUE DU SECTEUR RÉSIDENTIEL



Le secteur de l'habitat représente 47% de la consommation énergétique du territoire. Près d'un logement sur deux a été construit avant la première réglementation thermique de 1975. Face à cet enjeu, la CARA accompagne les particuliers depuis 2006

grâce à un Espace Info Énergie. En 2021, elle a mis en place une plateforme de la rénovation énergétique : Cara Rénov'. Depuis son lancement, plus de 2300 propriétaires et bailleurs ont bénéficié d'un accompagnement sur mesure dans leur projet lié aux travaux de rénovation énergétique. Depuis 2022, plus

de 57 000 euros de subventions ont par ailleurs été versés à 96 ménages pour des travaux d'isolation utilisant des matériaux biosourcés ou pour installer une chaudière bois énergie en remplacement d'une chaudière au fioul. Doté de 6 millions d'euros sur trois ans (2022-2025), le programme d'intérêt général (PIG) Cara Rénov' a également été signé en septembre 2022 par la CARA et l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). En un an, soixante-et-onze logements ont pu bénéficier des 163 000 euros d'aides versés par la CARA pour agir contre la précarité énergétique, favoriser le maintien à domicile, lutter contre l'habitat indigne et développer l'offre locative. La plateforme Cara Rénov' doit pouvoir s'appuyer sur un réseau de professionnels privilégiant la qualité, qu'elle propose d'accompagner dans leur montée en compétences en lien avec les organismes de professionnels. Les techniciens de Cara Rénov' contribuent par ailleurs à la structuration d'une filière chanvre, dans le but de proposer une alternative aux isolants actuels. Maîtriser l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, promouvoir l'aménagement durable constituent également des moyens de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, en intégrant ces priorités dans les documents locaux de planification.

2. RÉDUIRE LES ÉMISSIONS LIÉES AUX DÉPLACEMENTS.



Le secteur de la mobilité représente 33% des consommations et 46% des émissions de gaz à effet de serre de la CARA. Alors que 52% des déplacements font moins de 2 kilomètres, le PCAET prévoit un ensemble d'actions pour changer nos habitudes de déplacement, en encourageant notamment les administrés à privilégier les modes de déplacements piétons et cyclables. Depuis 2020, la CARA a ainsi consacré plus de deux millions d'euros à la mise en œuvre d'un réseau cyclable intercommunal, avec la création de 20 kilomètres de nouveaux tronçons dans une vingtaine de communes. L'installation de points service avec stations de gonflage ou le développement des services de location de vélo poursuivent ce même objectif. Au-delà des actions menées pour développer les transports alternatifs à la voiture individuelle, la CARA travaille en parallèle sur

des choix de technologie plus vertueuse en matière de déplacements, avec le développement des bornes de recharge pour véhicules électriques et la transition progressive du parc de véhicules de transport en commun et des bennes à ordures ménagères vers une énergie alternative au diesel. Une étude de production locale et utilisation dans ces véhicules a ainsi été réalisée, pour permettre aux élus de comparer les avantages respectifs des filières électrique, hydrogène et bioGNV.

3. ACCOMPAGNER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES.



Pour atteindre la performance énergétique du parc tertiaire (lumière, enseignes lumineuses, chauffage, portes ouvertes...) et de l'industrie (procédés industriels, bâtiments...), le PCAET prévoit un accompagnement technique des entreprises et la mise en place d'aides économiques en faveur de leur transition énergétique. La mutation du patrimoine public sera de son côté amplifiée par l'aménagement durable des zones d'activités et la recherche d'exemplarité dans les bâtiments publics. Afin de garantir une commande publique responsable, le PCAET préconise par ailleurs d'intégrer le développement durable dans les marchés publics de la CARA et des communes. En matière agricole, la lutte contre le réchauffement climatique est portée par les actions menées par la CARA en faveur d'une alimentation saine et locale, dans le cadre du projet alimentaire territorial (atelier de découpe et de transformation, espace-test en maraîchage biologique...). Plus de 40% des émissions de GES du secteur agricole sont en effet liées au travail et à la fertilisation des sols, en lien avec la part importante de surfaces en grandes cultures et l'utilisation d'engrais azotés qui en résulte. Dans la continuité des actions menées en faveur des circuits courts de proximité, le PCAET propose d'accompagner la mutation des activités agricoles vers des productions et pratiques adaptées aux enjeux du changement climatique, comme le développement d'une filière chanvre.

4. DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE

Pour augmenter la production des énergies locales renouvelables, le PCAET prévoit en premier lieu d'augmenter l'exploitation du potentiel solaire. Il s'agit



notamment de repérer et promouvoir l'installation d'ombrières sur les parkings et de panneaux photovoltaïques sur les grandes toitures (commerces, entreprises...) ou les friches. L'exploitation du potentiel de ressources en bois est également perçue comme une opportunité de structurer une filière locale, favorisant l'équipement dans les bâtiments publics et auprès des particuliers. Des études doivent permettre de mieux connaître les potentiels décelés sur les filières géothermie, méthanisation, bois et énergies marines (hydroliennes). Également à l'étude : un projet de récupération de chaleur sur les eaux usées des stations d'épuration ainsi qu'un projet de méthanisation des boues d'épuration.

5. ANTICIPER ET S'ADAPTER AUX RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les phénomènes naturels, tels que les inondations, l'érosion et les mouvements de terrains dus aux événements climatiques sont amenés à se multiplier. Face aux effets attendus du changement climatique, une meilleure connaissance doit permettre une prise de conscience généralisée de la vulnérabilité du territoire et de la nécessité d'agir sans attendre. La raréfaction de la ressource en eau rend tout autant nécessaire les plans de gestion concertée, les partenariats avec les syndicats de bassin pour sécuriser la ressource et la modification de nos habitudes vers plus de sobriété. Afin d'accompagner la séquestration naturelle du CO₂, il est impératif de freiner la progression de l'artificialisation avec la végétalisation des zones urbaines.

6. MOBILISER LES ACTEURS

Près d'une trentaine d'acteurs extérieurs ont participé à l'élaboration du PCAET et doivent rester mobilisés tout au long de la mise en œuvre du programme. De nouveaux partenariats sont également à développer. Un comité partenarial réunissant les acteurs du territoire (associations, chambres consulaires, acteurs socio-économiques...) se réunira à minima une fois par an afin de maintenir la dynamique d'animation territoriale.



Entre 2011 et 2020, 457 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) ont été consommés à l'échelle de la CARA. D'ici 2030, l'objectif consistera à diviser deux notre consommation foncière, en passant de 46 hectares en moyenne par an à moins de 23 hectares. Il faudra ensuite accélérer la diminution de la consommation foncière pour atteindre un total de 366 hectares d'ici 2040 et tendre progressivement vers le « zéro artificialisation nette » (ZAN) pour 2050.

La CARA s'engage contre l'artificialisation des sols

Cette préoccupation alimente d'ores et déjà les travaux de la CARA, actuellement engagée dans l'élaboration de son futur schéma de cohérence territoriale (SCoT). « *Ce document d'urbanisme et de planification territoriale permettra d'appliquer un projet d'aménagement stratégique durant les prochaines décennies en articulant notamment les enjeux d'habitat, d'économie, d'environnement et d'équipements* », rappelle Patrick Marengo, vice-président de la CARA chargé du SCoT. « Document pivot », ce SCoT chapeautera à terme les différents plans locaux d'urbanisme (PLU) et permettra d'orienter les politiques publiques dédiées au territoire. Son écriture doit s'achever dans les prochaines semaines avant son adoption définitive attendue pour la fin de l'année 2024.

Stopper l'artificialisation des sols nécessite ainsi de planifier les besoins de l'Agglomération. Entre 2011 et 2020, 457 hectares d'ENAF ont été consommés à l'échelle de la CARA. D'ici 2040, l'objectif consistera à limiter cette consommation à 366 hectares puis à tendre progressivement vers le « zéro artificialisation nette ». Pour y parvenir, la CARA a d'abord identifié ses grands milieux naturels – zones humides, boisements, bocages – à protéger. L'étude de l'armature urbaine a ensuite permis de définir la trame et le positionnement des aménagements futurs. Ceux-là devront répondre à la nécessité de travailler les complémentarités et les solidarités entre le nord et le sud du territoire. « *Nous devons aussi réinvestir les centres-villes et centres-bourgs et conforter l'axe Royan-Saujon-Saintes* », souligne

Patrick Marengo. La sobriété foncière, précise le vice-président de la CARA, devra conduire à rapprocher les habitants de leur lieu de travail, des commerces de proximité et des services tout en offrant aux usagers du territoire une meilleure qualité de vie.

Si l'objectif « ZAN » consiste à protéger efficacement les espaces naturels, agricoles et forestiers, la CARA n'entend pas pour autant renoncer au développement du territoire. Actuellement, la CARA gère ainsi 25 zones d'activités économiques (ZAE). Toutes ces ZAE continueront à accueillir des entreprises. Mais l'ambition des élus consistera à optimiser et à densifier le foncier par la mutualisation des besoins et la réhabilitation de terrains sous-utilisés et sous-valorisés. L'Agglomération souhaite

également renforcer l'intégration paysagère et architecturale des 25 ZAE, y produire des énergies renouvelables, y développer les mobilités durables et accompagner les efforts en matière de sobriété énergétique. En revanche, seules six ZAE - existantes ou en projet - auront à terme la possibilité de s'étendre à Cozes-Grézac, Saint-Romain-de-Benet, Saint-Sulpice-de-Royan, Vaux-sur-Mer, Meschers-sur-Gironde et à l'aérodrome Royan-Médus.

L'offre commerciale des centres-villes et centres-bourgs sera, elle, priorisée au cœur des densités urbaines. Autrement dit : au plus près des lieux de vie. La CARA souhaite aussi accompagner l'évolution des nouvelles formes de commerce. L'installation des points de vente des producteurs locaux pourrait, à ce titre, être facilitée. Le renforcement de l'attractivité des centres-villes et centres-bourgs permettra enfin de soutenir le développement des commerces de détail historiques.

Alors que l'Agglomération pourrait être peuplée par près de 94000 habitants à l'horizon 2040 (soit près de 10 000 habitants supplémentaires), il importe plus que jamais d'anticiper le développement foncier afin de garantir la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Tendre vers l'objectif « zéro artificialisation nette » des sols d'ici 2050 permettra de préserver davantage la biodiversité autant que le cadre naturel et patrimonial en pays royannais. Pleinement consciente des enjeux, la CARA entend ainsi aménager son territoire en privilégiant une démarche plus qualitative, plus responsable et plus attractive pour les générations actuelles et futures.

9703

C'est le nombre d'hectares actuellement urbanisés à l'échelle de la CARA, dont 56% dédiés à l'habitat. La superficie totale de la CARA avoisine les 60 400 hectares.



Seules six zones d'activités économiques - existantes ou en projet - auront à terme la possibilité de s'étendre à Cozes-Grézac, Saint-Romain-de-Benet, Saint-Sulpice-de-Royan, Vaux-sur-Mer, Meschers-sur-Gironde et à l'aérodrome Royan-Médus.

Où en sommes-nous dans la démarche ?

Diagnostic États des lieux + enjeux	Dernière étude rendue en juin 2023 Finalisation de la rédaction en cours
PADD Projet d'aménagement et de développement durable Choix stratégiques en matière d'aménagement du territoire	Projet débattu en conseil communautaire le 22 mai 2023
DOO Document d'orientations et d'objectifs Règles et recommandations pour mettre en œuvre le PADD	Mise à jour en cours
Finalisation du dossier Bilan de la concertation Arrêt du projet Enquête publique Approbation	Année 2024

Nous en sommes là !

Il est encore temps de contribuer !



VENEZ PARTICIPER

Réunion publique de présentation du projet de SCoT
→ **le 8 janvier 2024** à 18h30
au siège de la CARA, salle Jean Riondet
107 avenue de Rochefort à Royan



INFORMEZ-VOUS

Articles dans le CARA Mag tout au long de l'élaboration du SCoT
- Exposition évolutive au siège de la CARA (panneaux complémentaires en janvier)
- Accompagnée d'un dossier de concertation compilant les études et éléments du SCoT consultable au siège
- Tous ces éléments sont visibles sur la page internet dédiée au SCoT sur www.agglo-royan.fr/scot



ÉCRIVEZ-NOUS

→ Registre de concertation à l'accueil de la CARA.
→ Par courriel : scot@agglo-royan.fr

Faire de la CARRA un territoire de santé en renforçant l'écosystème autour de l'hôpital

Un an après sa signature, le 14 octobre 2022, quel bilan dresser du contrat local de santé ? « La priorité a été donnée en 2023 aux actions prévues dans l'axe 1, pour faciliter l'accès et la coordination des soins, et dans l'axe 4, pour améliorer la prise en compte de la santé mentale, précise Vincent Barraud, le président de la CARRA. L'enjeu de ces actions est de contribuer au renforcement de l'offre de soins, en complémentarité des démarches portées par les communes et par les professionnels de santé eux-mêmes. Plusieurs professionnels ont fait le choix de s'installer sur notre territoire, nous leur souhaitons la bienvenue ! » Aujourd'hui le territoire de la CARRA compte 70 médecins généralistes en exercice libéral, 130 spécialistes en exercice hospitalier, libéral ou mixte, 55 chirurgiens-dentistes, 145 infirmier.es, 115 masseurs-kinésithérapeutes et 32 pharmacies.

Miser sur la jeunesse. Plusieurs actions ont été entreprises pour renforcer l'attractivité du territoire auprès de différents professionnels, par des canaux variés : congrès de médecins



Au palais des congrès de Royan, soirée d'accueil des nouveaux internes en médecine, le 15 novembre.

enseignants généralistes, film de promotion, livrets d'accueil... Des solutions ont également été trouvées pour faciliter l'accueil des internes dans un internat provisoire. Chaque année, deux promotions d'internes stagiaires au centre hospitalier Royan Atlantique ou auprès des médecins généralistes de ville, se succèdent en effet sur notre territoire. Cette année, ils ont la possibilité de se loger à Semussac, dans les logements saisonniers de la CARRA, en y retrouvant une ambiance qui se rapproche de l'internat proposé par d'autres territoires voisins. Le centre hospitalier, la communauté

professionnelle territoriale de santé Royan Atlantique et la CARRA organisent leur accueil et la découverte de notre cadre de vie, pour faciliter leur intégration et la rencontre avec les professionnels de santé locaux.

Ces actions se poursuivront en 2024 avec la mise en œuvre d'outils de communication et de promotion de la santé en direction des habitants, notamment par l'évolution de la page CLS du site internet de la CARRA et la publication d'une lettre semestrielle d'informations, avec un annuaire cartographique des structures de soins présentes sur le territoire.

À TOUS LES ÂGES DE LA VIE, LA SANTÉ MENTALE EST UN DROIT

Chaque année, pendant deux semaines au mois d'octobre, les semaines d'information sur la santé mentale sont l'occasion de réaliser des actions partenariales de promotion de la santé mentale, dans le but de sensibiliser l'opinion publique et déstigmatiser les personnes souffrant de troubles psychiatriques. En plus des conférences classiques, un programme original de manifestations gratuites a été proposé au grand public autour du droit à la santé mentale. Cette année, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique a apporté son soutien à cette dynamique locale portée par plusieurs acteurs de terrain : le centre médico-psychologique de Royan et le centre socioculturel Georges Brassens à Saint-Sulpice-de-Royan (dans le cadre de la semaine Papyboomer), mais aussi les groupements d'entraide mutuelle (GEM) de Royan et de Saujon ainsi que l'équipe mobile psychiatrie précarité du centre hospitalier de Jonzac, qui a présenté le dispositif destiné aux migrants.

Vers un conseil local de santé mentale. Cette dynamique apparaît comme un premier pas vers le futur conseil local de santé mentale, un réseau de concertation et de coordination entre acteurs locaux de la santé mentale : les personnes concernées, les professionnels du champ sanitaire et social, les bailleurs sociaux, les habitants, les familles, etc. Ce conseil porte des objectifs génériques qui seront adaptés à nos spécificités territoriales : mettre en place une observation en santé mentale, permettre l'accès et la continuité des soins, favoriser l'inclusion sociale et l'autonomie des usagers, participer aux actions de lutte contre la stigmatisation, promouvoir la santé mentale.



© Alexandre Garcia

La création d'une zone de réemploi à la déchèterie d'Arvert a déjà permis de redonner, en 2023, une seconde vie à 60 tonnes d'objets destinés à l'enfouissement.

RÉDUCTION DES QUANTITÉS, MAÎTRISE DES COÛTS...

Déchets : le grand défi

Trier ne suffit plus. Il nous faut aujourd'hui réduire la production de nos déchets pour maîtriser les coûts de collecte et de traitement, diminuer les conséquences négatives sur l'environnement et préserver les ressources naturelles. Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés soumis en décembre au vote des élus communautaires propose un ambitieux plan d'actions pour diminuer de 9% notre production de déchets.

Nos poubelles n'ont jamais été aussi pleines. En quarante ans, la quantité de nos déchets a doublé avec l'évolution de nos modes de consommation, gourmands en emballages et en produits jetables.

Nous avons pourtant appris à trier nos déchets, à séparer les matières aisément recyclables comme le verre, les métaux ou le papier. Malgré ces efforts, il reste toujours des milliers de tonnes de déchets résiduels qu'il faut incinérer ou enfouir. Aujourd'hui, la CARA consacre ainsi près de 22 millions d'euros chaque année pour la collecte et le traitement de 82 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés.

Il faut aujourd'hui inverser la

tendance, et réduire notre production de déchets pour atteindre les objectifs de baisse (loi AGECL : baisse de 10% des déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2030), pour maîtriser l'inflation des coûts et limiter les répercussions sur l'environnement et le changement climatique. Pour cela, le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) prévoit en premier lieu de développer le compostage, qui permet de réduire de 30% en moyenne la quantité des ordures ménagères résiduelles. Au cours des quatre prochaines années, 20 000 composteurs seront distribués aux habitants de la CARA disposant d'un jardin. Des sites de compostage collectifs

seront également mis en place, dès que la configuration des lieux le permettra. Réduire sa production de déchets, c'est aussi encourager le réemploi, pour donner ou réparer au lieu de jeter ; lutter contre le gaspillage alimentaire, dont les premiers ateliers ont eu lieu en début d'année dans les écoles ; ou encore sensibiliser le public aux actions de prévention lors de la production ou de l'acte d'achat.

La CARA mène depuis des années des actions de prévention auprès des habitants, des élèves et des professionnels. Ce dossier s'inscrit dans cette démarche. Il vous donne toutes les clés pour comprendre comment fonctionne la gestion et la valorisation des déchets sur notre territoire. Il propose aussi quelques gestes simples pour réduire la quantité et la nocivité de nos déchets, un enjeu majeur pour l'environnement, la santé et l'économie.

De la prévention à la valorisation des déchets

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. La prévention des déchets consiste à agir avant de trier et même avant d'acheter, pour éviter ou retarder l'acte de jeter.

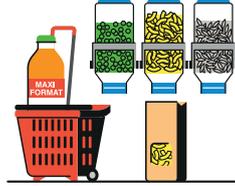
Voici quelques gestes simples pour réduire nos déchets.



Ne rien gaspiller :
Pas de gaspillage = pas de déchet.



Penser à la seconde main :
Utile et bon pour le porte-monnaie.



Faire le tri dans ce qu'on achète :
Un achat consciencieux, c'est moins d'emballage.



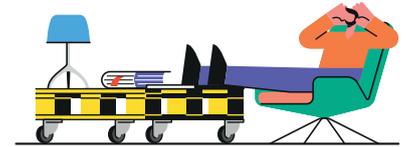
Faire durer
Entretien + réparation = durée de vie des produits allongée.



Composter ses épluchures et les végétaux :
Avec le compostage, un tiers des déchets en moins dans la poubelle !

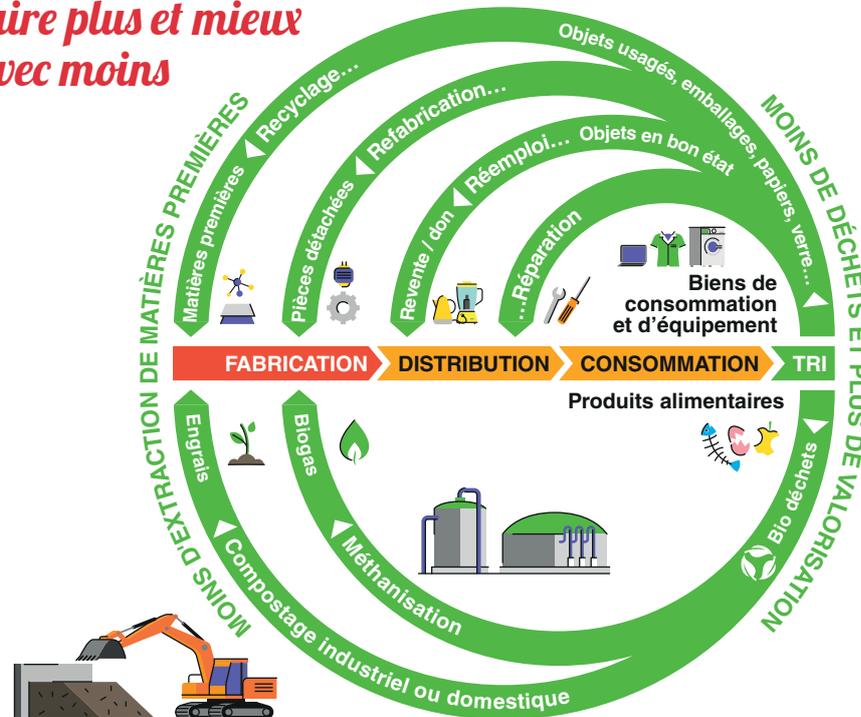


Bien trier ses déchets :
Un tri de qualité facilite la valorisation des déchets. Un doute ? Consultez le guide du tri de la CARA ou l'application Montri, qui vous indique comment recycler les produits.



Pas besoin de tout acheter :
Cosmétiques, petits meubles ou produits d'entretien, fabriquer soi-même réduit les emballages et procure une grande satisfaction.

L'économie circulaire : faire plus et mieux avec moins



Des bénéfices pour tous



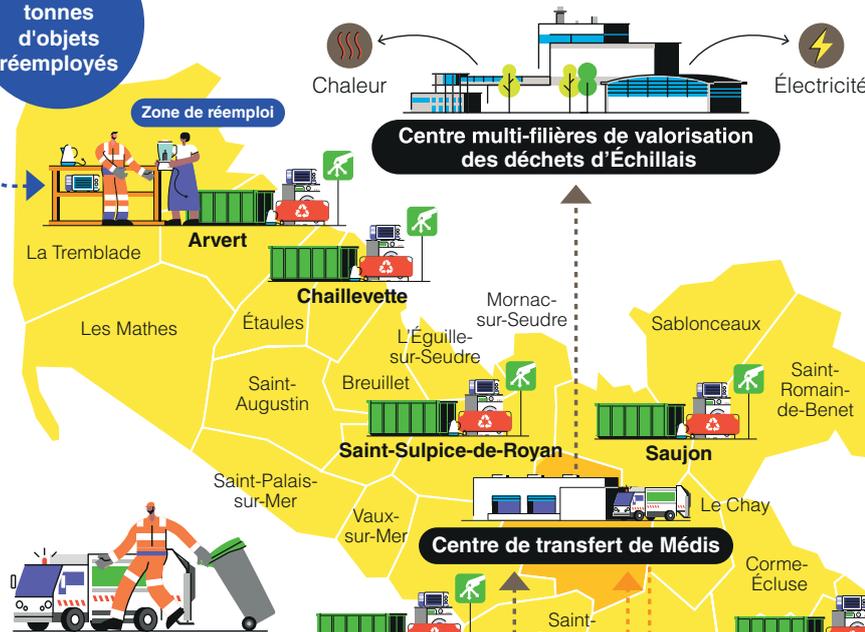
Des emplois créés localement :
déjà 3 % des emplois sont liés à l'économie circulaire en France et de nouveaux métiers voient le jour.



Un lien social renforcé avec de nouvelles formes d'activités, liées à l'économie sociale et solidaire, et de nouvelles pratiques collaboratives : ateliers de réparation, troc, location, partage...

Une fois jetés à la poubelle ou en déchèteries, les déchets rentrent dans un nouveau cycle de tri et de traitement.

60
tonnes
d'objets
réemployés



La collecte

Selon la saison, de **16 à 25 bennes effectuent les collectes**, en passant entre **78 et 227 fois par an** dans chaque commune, en fonction de leur nombre d'habitants.

Ordures ménagères

Elles sont regroupées au centre de transfert de Médis puis acheminées au centre multi-filières de valorisation des déchets d'Échillais pour y être **incinérées et produire de l'énergie**.

28 772
tonnes
collectées
en 2022

Matériaux recyclables

Papiers et emballages plastiques, métalliques ou en carton jetés dans les bacs jaunes sont rassemblés au quai de transfert de la collecte sélective de Médis, puis transportés au centre de tri Trivalo 33 à Illats, en Gironde, où ils sont **séparés en différents matériaux et revendus aux industriels**.

6 974
tonnes
collectées
en 2022

6 001
tonnes
collectées
en 2022

Verre

Dans les **535 colonnes aériennes et 23 colonnes enterrées**. Le verre est transporté à Chateaubernard (16) et **recyclé** par Verallia.

Végétaux

14 134
tonnes
de végétaux



ont été réceptionnées en déchèteries ou collectées en porte à porte dans 15 communes du territoire en 2022. Ils sont **broyés** sur la plateforme de Grézac. Le broyat sert d'**amendement** pour les agriculteurs.



Plateforme de Grézac

Les déchèteries

25 422
tonnes
réceptionnés
en 2022
(hors végétaux)

par les **8 déchèteries**. Une déchèterie mixte accueille particuliers et professionnels à Arvert, où la CARA a créé la première zone de réemploi. Une déchèterie est également réservée aux professionnels à Saint-Sulpice-de-Royan.

7 987
tonnes de déchets
non-valorisables
sont enfouis
à Clérac



Tous les autres types de déchets sont **valorisés** après d'une dizaine de prestataires différents.



Centre de tri Trivalo 33 d'Illats (Gironde)



Centre d'enfouissement de Clérac



La réduction des déchets, une priorité pour l'intercommunalité



Des ateliers thématiques ont été organisés sur deux sessions, en janvier et en avril 2023.

La CARA s'est engagée dans la mise en œuvre d'une stratégie ambitieuse en matière de réduction des déchets. Elle se décline sous la forme d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), prévoyant une diminution de 9% de la production de déchets d'ici 2030.

Sous un acronyme complexe, le PLPDMA a un objectif simple : mettre en place une orientation stratégique claire en faveur de la réduction du gaspillage et des déchets sur notre territoire. Depuis plus d'un an, la CARA s'est ainsi entourée de nombreux acteurs et partenaires pour construire ensemble ce programme d'actions, déclinaison locale du programme national et régional.

La réglementation nationale impose en effet de réduire de 15% nos déchets ménagers et assimilés (DMA) à l'horizon 2030. Dans ce cadre, le PLPDMA de la CARA détaille des objectifs de prévention des déchets à l'échelle du territoire et définit les actions à mettre en œuvre pour les atteindre. « Il s'agit d'un outil majeur pour accompagner les changements de comportement des habitants, résume Éric Renoux, vice-président de la CARA en charge de la gestion des déchets. Il nous permet de mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de terrain avec les acteurs

locaux, tout en proposant des solutions alternatives pratiques pour réduire les déchets. »

Le PLPDMA de la CARA s'articule ainsi autour de sept axes et de quatorze fiches actions :

- Déployer des campagnes de communication ciblées ;
- Encourager la prévention des déchets à travers la sensibilisation de proximité ;
- Mettre en place des solutions de tri à la source des biodéchets (restes alimentaires et végétaux) ;
- Agir sur les déchets des professionnels ;
- Accompagner les démarches d'éco-exemplarité, notamment lors des manifestations ;
- Sensibiliser sur le réemploi, la réparation et la réutilisation ;
- Étudier la mise en place d'outils incitatifs économiques.

905 kilos par habitant. « La quantité des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la CARA a diminué d'environ 6% entre 2010 et 2019, souligne Éric Renoux. Grâce aux progrès déjà enregistrés, il nous faut réduire de 9% nos déchets d'ici 2030 pour atteindre l'objectif national », soit un ratio de 905 kilos par habitant, contre 993 kilos à l'heure actuelle. « Nous sommes déjà de bons élèves, même si, bien sûr, tout est perfectible » confirme Isabelle Prudhomme, conseillère communautaire déléguée à la lutte contre le gaspillage alimentaire. « La sensibilisation du public, les actions menées dans les écoles ou encore l'instauration de la redevance spéciale pour les professionnels ont contribué à la baisse des volumes de déchets collectés en pays royanais. »

Une commission, regroupant des partenaires tels que l'Ademe, la Région, les chambres consulaires, l'Office de tourisme communautaire ou des associations locales a été créée afin de suivre année après année l'avancée des actions et l'atteinte des objectifs. Le programme local de prévention des déchets est consultable en ligne sur le site de la CARA, www.agglo-royan.fr.

Des actions échelonnées et planifiées sur six années

Document obligatoire de planification des actions de prévention, le PLPDMA a pour objectif de réduire la quantité de déchets produits sur le territoire. Il vise à accompagner les habitants et les professionnels en fédérant les acteurs autour d'initiatives communes. Zoom sur quatre actions concrètes.



de fabrication de lombricomposteur et composteur en bois ; apéros compost). Elle souhaite sensibiliser les usagers à la lutte contre le gaspillage alimentaire et également développer la pratique des habitants du tri à la source des biodéchets par compostage. Il s'agit ici d'équiper les ménages en composteur avec un objectif de sensibiliser 100% de foyers au tri à la source des biodéchets.

- **Encourager la prévention des déchets à travers la sensibilisation de proximité.** Ateliers, stands d'information, interventions en milieu scolaire... la prévention des déchets s'effectue aussi par le biais de rencontres avec les habitants. La CARA proposera des ateliers thématiques afin de sensibiliser le plus grand nombre au tri et à la réduction des déchets.
- **Recenser et mettre en lumière les acteurs des 3R (réparation, réemploi, réutilisation) et favoriser l'émergence de nouveaux acteurs.** Cette action consiste à accompagner tout type d'acteurs du territoire à la création d'activité autour des 3R (réparation, réemploi, réutilisation). Cette action sera menée avec le service développement économique de la CARA pour ce qui concerne plus particulièrement les entre-



prises de l'économie sociale et solidaire (ESS). L'objectif est de créer un annuaire et une cartographie en ligne des réparateurs pour leur offrir une meilleure visibilité.

- **Accompagner les habitants dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et au tri à la source des biodéchets par la mise en place de composteurs (individuels et partagés).** La CARA met en place depuis 2022 des actions favorisant le compostage des biodéchets (tutoriel

- **Mieux valoriser les végétaux in situ : développer un réseau « les végétaux ont de la ressource ».** Cette action vise à valoriser les végétaux produits à la fois par les ménages, les services de gestion des espaces verts publics et les campings et ainsi d'éviter d'en faire des déchets. Des formations seront proposées aux services publics et aux campings pour les accompagner dans la gestion des végétaux à la parcelle.



Un service optimisé pour maîtriser les coûts et réduire les émissions de CO₂

Le service de ramassage des déchets ménagers va évoluer à partir du 8 avril 2024, avec une diminution de la fréquence des collectes, la création de 200 points d'apport volontaire et la mise en service de véhicules électriques.

En 2022, la CARA a consacré près de 22 millions d'euros pour assurer la collecte et le traitement de 82 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés. « Avec la flambée des coûts de l'énergie et l'évolution des normes réglementaires, la facture s'élèvera à 30 millions d'euros si nous ne faisons rien », déplore Éric Renoux, vice-président de la CARA en charge de la gestion des déchets.

Au cours de l'été 2022, les élus communautaires ont adopté des orientations stratégiques d'évolution du service public de prévention et gestion des déchets, pour répondre à la complexité de ces enjeux : maîtriser les coûts, améliorer les performances, minimiser les répercussions sur l'environnement et répondre aux obligations réglementaires, tout en assurant la satisfaction des usagers. Ces différents objectifs ont guidé le choix des élus pour le renouvellement du marché de collecte des déchets ménagers et assimilés, conclu pour une durée de cinq ans et attribué à l'entreprise Paprec-Coved. Plusieurs évolutions importantes seront ainsi progressivement mises en œuvre à partir de 2024, dont voici les principales :

1. Évolution des fréquences et des horaires de collecte.

Le développement de la collecte sélective des emballages ainsi que le déploiement du tri à la source des biodéchets (restes alimentaires) détournent de plus en plus de déchets des bacs d'ordures ménagères vers les bacs de collecte sélective ou les points d'apport volontaire. Cette évolution des pratiques a incité la CARA, comme de nombreuses autres collectivités, à réduire la fréquence des collectes.

À partir du 8 avril 2024, la fréquence de collecte sera ainsi harmonisée selon une sectorisation du territoire, qui tiendra compte de l'activité touristique et des besoins de la population.

- En basse saison (d'octobre aux vacances de Pâques), l'ensemble du territoire sera desservi par une collecte hebdomadaire des ordures ménagères.
- À la mi-saison (des vacances de Pâques au 30 juin et au mois de septembre), une collecte supplémentaire est prévue chaque semaine dans huit communes du secteur littoral (de La Tremblade à Talmont-sur-



Gironde) disposant d'un plus grand nombre de résidences secondaires.

- En haute saison (juillet-août), les communes du littoral bénéficieront d'une troisième collecte. Il y aura peu de changements pour la collecte des emballages, effectuée toutes les semaines sur vingt communes et tous les quinze jours sur treize communes.



2. Déploiement de composteurs et de points d'apport volontaire.

Cette refonte de l'ensemble de la collecte est assortie de mesures d'accompagnement des citoyens. Deux cents points d'apport volontaire, en complément de la collecte en porte-à-porte, seront ainsi progressivement déployés dans les communes, afin de permettre aux habitants comme aux résidents secondaires de déposer quand ils le souhaitent leurs ordures ménagères mais aussi leurs emballages dans des colonnes dédiées. Vingt mille composteurs seront également mis à la disposition des habitants au cours des quatre prochaines années.

3. Une flotte de bennes de collecte électriques.

En fonction des saisons, entre seize et vingt-cinq véhicules de collecte parcourent le territoire pour collecter les déchets. En 2022, ces véhicules ont totalisé 788 000 kilomètres. Afin de réduire l'empreinte carbone de ces déplacements, le nouveau marché de collecte des déchets prévoit de remplacer une partie de cette flotte par des véhicules électriques, plus silencieux et moins polluants. « *La réorganisation de la collecte et la mise en service de ces nouveaux véhicules devraient nous permettre d'atteindre une baisse de 80% des émissions de CO₂ liées au ramassage des poubelles* », annonce Éric Renoux.



À PARTIR DU 8 AVRIL L'ORGANISATION DE LA COLLECTE ÉVOLUE

Votre nouveau calendrier de collecte sera disponible en début d'année sur www.agglo-royan.fr, sur l'appli « montri » et sera distribué dans votre boîte aux lettres en mars 2024.

Des solutions pour trier ses déchets alimentaires à domicile

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la Loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets (restes alimentaires, végétaux) sera généralisé et concernera les professionnels et les particuliers. Pour accompagner les habitants dans cette nouvelle pratique, la CARA organise depuis un an des ateliers de sensibilisation au compostage. « *Nous allons aussi déployer sur le territoire 5000 composteurs par an pendant quatre ans, auprès des personnes disposant d'un jardin, ce qui représente 70% des habitations* », précise Éric Renoux. La collectivité accompagnera la mise en place de sites de compostage partagés ou autonomes en établissement, dès lors que la configuration des lieux le permettra.

Avec le développement du compostage de proximité, les élus communautaires ont voulu donner la priorité à la gestion in-situ des déchets alimentaires et des végétaux. Ils ont également fait le choix d'arrêter la collecte en porte-à-porte des végétaux à partir de novembre 2027. Ce délai permettra à la CARA de proposer aux usagers des solutions alternatives de broyage, de paillage ou de compostage.



La modernisation des déchèteries se poursuit

L'agrandissement de la déchèterie de Royan est à l'ordre du jour, après l'ouverture d'une déchèterie à Arvert et les aménagements réalisés dans celles de Saujon, Grézac et Arces-sur-Gironde.

La création d'une zone de dépose au sol des végétaux, à la déchèterie de Saujon, n'avait pas seulement pour but de faciliter la vie des usagers. Cet aménagement réalisé au cours de l'été 2023 constitue en effet la première étape d'un plus vaste programme d'agrandissement et de modernisation des déchèteries communautaires, planifié sur plusieurs années.

La déchèterie de Saujon est en effet amenée à accueillir une partie des usagers de la déchèterie de Royan, qui devra rester fermée le temps d'y effectuer d'importants travaux d'agrandissement. La CARA dispose pour cela d'un terrain situé derrière l'emplacement actuel, dans la zone commerciale de Royan 2, permettant d'augmenter la taille du site de 3 800 à 6 000 mètres carrés. Le fonctionnement de la déchèterie en sera sensiblement amélioré, avec un espace adapté à la diversification des flux et davantage d'espace pour faciliter la circulation des véhicules. « *Ces aménagements nous permettront d'augmenter sensiblement la valorisation des*



Une zone de dépose au sol des végétaux a été aménagée au cours de l'été 2023 à la déchèterie de Saujon.

objets et matériaux déposés en déchèterie, et de réduire d'autant leur enfouissement », souligne Éric Renoux, vice-président de la CARA en charge des déchets. Pendant la période de travaux, les usagers de la déchèterie de Royan, où les seuls végétaux représentés entre 40 et 45% des dépôts, seront donc invités à se rendre à Saujon ou à la déchèterie artisanale de Saint-Sulpice-de-Royan, qui sera alors ouverte aux particuliers.

Une fois la déchèterie de Royan réhabilitée, c'est la déchèterie de Saujon, elle aussi construite dans les années 1990, qui devrait à son tour faire peau neuve. Le schéma directeur d'aménagement des déchèteries en cours de finalisation prévoit sa fermeture et son démantèlement, en 2027, sur un terrain

jouxtant le centre de transfert de Médis. Ce document de planification détaille les différentes actions qui seront menées par la collectivité pour améliorer les conditions d'accueil des usagers, préserver les ressources naturelles, limiter l'enfouissement et augmenter la valorisation des matériaux.

Contrôles d'accès. La mise en place de portiques et d'un système de contrôle d'accès dans les déchèteries communautaires est également à l'étude. Envisagé par l'intermédiaire de QR code, le contrôle d'accès a pour but de réserver l'accès des déchèteries aux habitants du territoire, de distinguer les professionnels des particuliers et de maîtriser la consommation du service par les usagers.

JUSQU'AU 20 JANVIER, REPRISE DES DÉCHETS COQUILLIERS EN DÉCHÈTERIE

Pendant la période des fêtes de fin d'année, les déchets coquilliers représentent 5 à 8% des ordures ménagères produites sur le territoire. Afin de diminuer la quantité de déchets inutilement incinérés, le service déchèteries de la CARA organise pour les particuliers une opération de reprise de tous leurs déchets de coquillages. Jusqu'au 20 janvier 2024, les coquilles d'huîtres, moules, pétoncles, Saint-Jacques, palourdes, praires, bulots, berniques ou bigorneaux pourront ainsi être déposés dans les déchèteries de Royan, Arvert et Saujon. Afin de pouvoir valoriser ce gisement, une attention particulière devra être apportée sur la qualité des dépôts de coquilles, en évitant d'y adjoindre les poches, citrons, rince-doigts, cure-dents, serviettes et restes de crustacés, interdits dans le contenant dédié. En fin d'opération, les déchets coquilliers seront acheminés sur la plateforme de valorisation Ovide basée à La Rochelle, où ces restes de coquilles seront transformés en amendement calcaire pour les sols agricoles ou en compléments alimentaires destinés aux poules.

Profession : artiste

Issus de multiples courants d'art contemporain, dix-huit artistes aux univers très différents ont participé à la onzième édition des Sentiers des Arts, organisée par la CARA du 23 septembre au 19 novembre. Venus de toute la France, ils ont réalisé des installations ou des fresques géantes à Cozes et Arces-sur-Gironde, ainsi que dans plusieurs communes des rives de Gironde, à la faveur d'un partenariat renouvelé depuis 2016 entre la CARA et les communautés de communes de la Haute-Saintonge et de l'Estuaire. Parcours typographique, art monumental, muralisme... huit d'entre eux évoquent leur travail et le sens des œuvres proposées au public.



Une immense huppe bleue a fait son apparition à l'entrée du stade municipal de Cozes, sous les bombes de **Kalouf**. « J'ai commencé avec des potes, vers 15 ans, de manière un peu sauvage », explique ce graffeur et plasticien de 45 ans, originaire de Lyon. En 2003, il décide d'en faire son métier et développe peu à peu sa propre ligne artistique : des fresques animalières de grand format, inspirées par l'Afrique où il est né, et par ces animaux sauvages que son père naturaliste ramenait à la maison. « J'ai envie de faire découvrir des espèces, comme cette Huppe fasciée, un oiseau magnifique que l'on voit de moins en moins. 60% des oiseaux des champs ont disparu depuis quarante ans. Cette fresque, c'est une invitation à faire un peu plus attention à la nature et aux animaux. » Issu du graffiti et de ses « crews » (équipes d'artistes), Kalouf privilégie les projets collectifs avec des enfants ou d'autres artistes, partageant comme lui le souci d'un art « accessible à tous ». www.kalouf.com





© Alexandrine Garcia



© Audrey Perraud



© Alexandre Garcia

Sous les Halles de Cozes, plusieurs récits prennent forme à travers les textes imprimés sur des tissus ondulant au moindre souffle de vent. **Floriane Durey** (La Rochelle) y évoque quelques « légendes familiales », fragments de vie poétiques, fragiles, laissés à l'interprétation de chacun. Ancienne institutrice, l'artiste se définit comme plasticienne de mots, car elle cherche de nouvelles formes à la langue. Elle crée aussi des installations dans la rue, ou laisse des messages tendres ou drôles, comme ceux que les baladeurs des Sentiers des Arts ont pu découvrir peints au sol, rue de La Brousse. www.florianedurey.com



© Estelle Briffeset

Moulée dans la résine, une Vénus de Milo grandeur nature trône en majesté dans le square de l'ancien Presbytère. Ses couleurs chatoyantes proviennent des dizaines de poupées Barbie emprisonnées dans la carapace translucide. Bienvenue dans l'univers pop et humoristique d'Alben, artiste du Verdon exposé en 2018 à la maison des Douanes. Né en 1973, **Alben** récupère, collectionne et accumule des objets hétéroclites depuis l'enfance. Autodidacte, il est attiré par le graffiti et commence à taguer dès l'adolescence. Formé à l'aéronautique, il y travaille pendant 15 ans les matériaux composites. Il cultive parallèlement un univers artistique et présente ses tableaux au salon des artistes indépendants en 2006. Il est rapidement repéré et exposé dans des galeries en France et à l'international comme à New York. Inspiré par les nouveaux réalistes et plus particulièrement Arman et César, le travail de sculptures d'Alben se développe depuis une dizaine d'années. Son propos s'appuie sur les idées d'accumulations, d'assemblages et de décalages afin de bousculer nos certitudes. L'artiste parcourt les brocantes et les marchés aux puces à longueur d'année à travers le monde afin d'alimenter son travail. Il réutilise ensuite les objets récoltés, qu'il accumule et fige dans la résine, poursuivant son exploration des sociétés à travers tout ce qu'elles jettent. www.albenartist.com



© Alexandre Garcia



© Delphine Hugonmard



© Delphine Hugonmard

Sur la façade du garage Citroën, au centre-ville de Cozes, une immense fresque mêle pochoir, collage et peinture en trois dimensions. On la doit à **Evazesir** (Saint-Denis), un duo d'artistes nés en 1984, qui unissent depuis 2009 leurs identités visuelles : le réalisme en peinture au pinceau d'Eva se lie au style graphique urbain à l'aérosol de Sir. « *Je me suis lancé dans le pochoir pour la rapidité d'intervention, confie le street artiste. On obtient quelque chose de très bien fait en peu de temps.* » Actif dans les rues en France comme à l'étranger, le duo réalise des collages ou peintures in situ, mais aussi des tableaux et installations en atelier. Au centre-ville de Cozes, ils se sont inspirés d'une carte postale ancienne, en jouant avec une fenêtre pour créer une boîte à musique. « *Nous mettons plusieurs informations ou messages dans nos réalisations, pour que chacun puisse y trouver une interprétation.* » www.instagram.com/evazesir



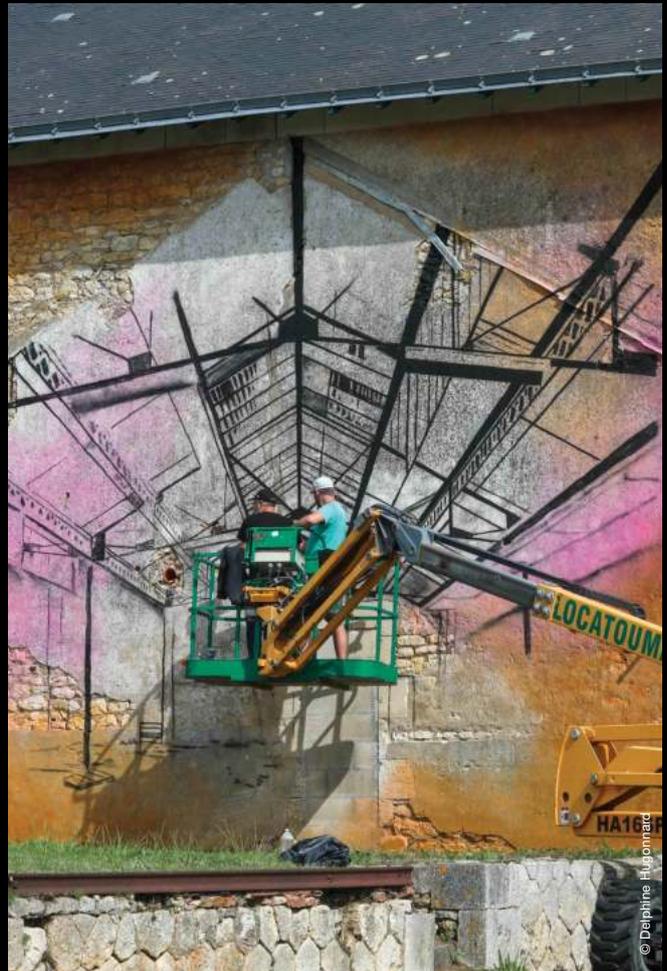
Dans le jardin public de Cozes, **Mehdi Cibille** (Aix-en-Provence) a mis en scène une œuvre commandée par le ministère de la Culture, exposée à la cité médiévale de Carcassonne mais très peu vue en raison du Covid : une juxtaposition de colonnes de différentes tailles, recouvertes de formes tracées en noir : le Module de Zeer. Depuis le début des années 2000, cet artiste né en 1976 explore l'élasticité visuelle et graphique de ces sphères reliées les unes aux autres par de petites rotules, que l'on retrouve sur des murs ou des objets, formant des structures complexes. Une orchestration précise, qui prend son sens au fil des projets, en créant un univers plastique et métaphysique. www.mehdicibille.com



Erwan Sito, 47 ans, s'emploie depuis son atelier dans les Hautes Alpes à concevoir et créer des structures immersives et ludiques empreintes de poésie. Devant la salle des fêtes, à Arces-sur-Gironde, les visiteurs peuvent pénétrer à l'intérieur d'un oiseau géant, pour y découvrir à travers trois hublots une vue renversée sur l'église du village, grâce à un système de sphères optiques. Le message est clair : « notre monde marche sur la tête », soupire cet artiste constructeur, dont l'installation baptisée Criiii, porte étendard du vivant, se veut un plaidoyer pour l'abandon du spécisme (supériorité de l'être humain sur les animaux). www.instagram.com/erwan_sito



Ses créatures chimériques ont envahi les murs de Paris et désormais de Cozes, à l'école maternelle : primitif moderne, **Bault** produit un univers où animaux, humains, machines et végétaux s'épousent et se mélangent dans des noces de couleurs saturées. Chaque création est un espace de métissage technique et plastique né d'une peinture de l'urgence, en écriture automatique. Célébrant la peinture rupestre, ses créatures magiques questionnent le subconscient de notre époque en mutation. <https://bault.tumblr.com>



En 1993, **Katre** réalise son premier graff. Dix ans après, il présente sa première toile où se mêlent peinture et photographie : une approche esthétique devenue sa marque de fabrique. Sa fascination pour les lieux à l'abandon est une occasion pour Katre d'amener une réflexion sur l'occupation des territoires en milieu urbain, comme nous le montre cette fresque géante peinte sur une façade de l'ancienne gare de Cozes.

Projet de territoire : CARA 2030, jouons collectif !



Les élus de la CARA se sont engagés dans la réalisation d'un projet de territoire, feuille de route que le président, les maires et le bureau communautaire s'engagent à porter en faveur du développement du territoire. Une démarche à laquelle tous ceux qui le souhaitent peuvent contribuer.

Pourquoi un projet de territoire ?

Le projet de territoire est une feuille de route stratégique, l'expression d'une vision à moyen terme du développement du territoire, qui vise au-delà du mandat. Des circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire et au renouvellement important des exécutifs locaux ont retardé la construction et la mise en œuvre de ce nouveau projet, dans une relation de confiance et d'équité. « Il s'agit d'une démarche volontaire, qui doit nous amener à écrire ensemble le récit de ce que l'on veut faire pour le territoire, la destination où nous souhaitons aller, explique Vincent Barraud, le président de la CARA. Le logiciel sur lequel se fondait le développement de nos communes, la consommation foncière, est aujourd'hui obsolète. Chaque année, la France perd 20 000 à 30 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers sous la pression des activités humaines. En posant un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon de 2050, la loi Climat et résilience du 22 août 2021 nous oblige à trouver d'autres modèles

de développement. Communes, intercommunalités, acteurs économiques... À nous d'inventer un projet de territoire plus compatible avec les exigences actuelles et les défis qui nous attendent, liés à la consommation foncière, mais aussi au vieillissement de la population, au réchauffement climatique, à la crise du logement ou à l'évolution de notre économie, encore trop dépendante du tourisme. Tous ceux qui le souhaitent peuvent apporter leur pierre à l'édifice. »

Cinq clés de lecture pour comprendre le territoire :

- Depuis 1968, **une intercommunalité historique à taille humaine** : 33 communes totalisant 604 km², 110 km de côtes, 84 400 habitants et une population multipliée par 2,5 en 40 ans. 83 400 logements dont 43% de résidences secondaires. L'intercommunalité joue un rôle important dans la réduction des inégalités de richesse entre les communes. Elle permet de porter les projets d'équipements structurants grâce à la mise en commun des moyens offrant un

pouvoir d'investissement plus important.

- **Une attractivité contrastée malgré de nombreux atouts** : la CARA dispose d'un littoral attractif et d'un rythme de croissance régulier de sa population. À contrario, elle doit faire face au vieillissement structurel de la population, à une carence en logements en accession à la propriété ou locatifs, à la rareté du foncier et à des formes urbaines très consommatrices d'espace.
- **Un territoire mosaïque**, regroupant une multitude de milieux naturels et des paysages relativement préservés, avec des ressources naturelles importantes et une remarquable biodiversité.
- **Un modèle de développement territorial dont la durabilité interroge**, avec une économie majoritairement axée sur le tourisme, des difficultés de recrutement dans certains secteurs, et des difficultés liées à l'accès au logement, à la santé et aux services pour une part de plus en plus importante de la population.
- **Un territoire engagé dans les transitions** en matière de mobilité, d'énergie, de déploiement de nouvelles filières économiques.

Quatre ambitions pour le territoire

Plusieurs pistes de réflexion ont été soumises aux élus communautaires réunis en séminaire, au mois d'octobre. Le débat s'est poursuivi au cours de quatre réunions thématiques organisées en novembre et décembre, avant que le texte ne soit soumis au vote des élus de la CARA en janvier 2024.

Un territoire cultivant son art de vivre.

Bien vivre ensemble traduit les ambitions du projet de territoire de valoriser et préserver la qualité de vie. L'attention est tout particulièrement portée sur les questions d'accès pour tous au logement, à une alimentation de qualité, aux services publics, à la santé, et aux offres culturelles et sportives.

Un territoire engagé dans les transitions.

Les politiques publiques mises en œuvre sur le territoire par les élus au profit des habitants doivent être motrices des transitions en cours, accessibles et adaptables à l'évolution rapide du contexte et des enjeux environnementaux, économiques et sociaux. Il s'agit de se doter des moyens utiles à tous pour répondre aux besoins du quotidien, tout en préservant et valorisant les ressources du territoire, dans leurs spécificités maritimes, rurales et urbaines, pour que notre modèle de développement trouve de nouvelles voies.

Un territoire d'emploi et d'opportunités.

S'il est indéniable que l'économie touristique constitue une source de revenus très significative, les revenus issus de l'économie productive locale sont aussi essentiels pour garantir une répartition équitable des ressources, et leur stabilité. La CARA veut agir pour l'emploi et l'émergence de nouvelles opportunités économiques, en soutenant des filières stratégiques pour faire évoluer durablement son modèle de développement.

Un territoire qui doit « jouer collectif »

« Jouer collectif » n'est pas uniquement un moyen pour sortir des crises : c'est aussi un mode opératoire pour réconcilier l'intérêt général et l'économie, pour inventer un nouveau mode d'agir. Pour les élus locaux, l'union des organisations agissantes fait la force. « Jouer collectif » est devenu une évidence, voire un impératif ! Dans le contexte actuel, l'enjeu de faire alliance permet de réussir l'ampleur des transformations qui s'offrent à nous, à faire évoluer nos organisations, leurs performances et leurs capacités d'innovation.

VOTRE AVIS COMPTE

Vous pouvez contribuer au projet de territoire en cours d'élaboration en adressant vos remarques par courriel à l'adresse projetdeterritoire@agglo-royan.fr ou par voie postale : Projet de territoire, CARA - 107 avenue de Rochefort - 17200 Royan.



MARQUE DE TERRITOIRE « ROYAN ATLANTIQUE » :

Une image renouvelée, un outil au service de tous les acteurs

Désireuse de développer son attractivité, la CARA s'est engagée dans la réalisation d'une marque territoriale (code de marque), traduction graphique du projet de territoire du pays royannais. Objectif : renouveler et redynamiser l'image du territoire, en réunissant la communication de ses acteurs publics et privés dans une vision commune de leur avenir.



Présenté aux élus et aux socio-professionnels du territoire en octobre dernier, le code de marque « Royan Atlantique » s'appuie sur un travail entrepris il y a deux ans et demi. La parole a été donnée aux acteurs et aux habitants du territoire, avec deux vagues d'enquêtes auxquelles 1500 personnes ont répondu et des ateliers regroupant plus d'une centaine de contributeurs. Lien et attachement au territoire, perception de l'attractivité, image et promotion, tourisme et économie de demain... Les différents enjeux de la création d'une marque collective se sont dessinés par le biais de ces rencontres.

Le code de marque, traduction graphique du projet et de l'identité du pays royannais, est une boîte à outils de communication à usage collectif, proposée à tous les acteurs (entreprises, associations, collectivités, particuliers) qui souhaitent valoriser le territoire dans leur communication à

destination de cibles externes. Son utilisation permet de créer un fil rouge sur le territoire, un « point commun » entre toutes les actions de communication afin d'amplifier leur puissance tout en préservant leur identité propre.

Une image renouvelée. « Depuis longtemps, le pays royannais a bénéficié de nombreux atouts sur lesquels il a su baser son développement touristique, résidentiel et économique, analyse Vincent Barraud, président de la CARA et de son Office de tourisme communautaire. *Centrées sur la famille, la simplicité d'être et la douceur de vivre, nos valeurs font de notre territoire un lieu où l'on se sent bien. Peut-être trop bien... Car si le pays royannais n'est pas en perte de séduction, il souffre d'une insuffisance de dynamisme. On doit donc quitter la simple promotion touristique pour enrichir notre image économique, sociale et culturelle, pour promouvoir nos initiatives et nos savoir-faire.* »

La marque de territoire, nommée « Royan Atlantique », se présente ainsi comme une signature, capable d'unifier la communication des acteurs privés et publics en la fixant dans une vision commune. « *C'est aussi un engagement pour partager, ensemble, la promesse de rendre plus lisible et plus puissante l'image de notre territoire : une terre littorale capable de nourrir ses habitants autant par l'action et le projet que par le loisir et le repos* », précise Élie de Foucauld, le directeur de l'OTC.

Ambition collective. Le développement du territoire ne doit plus seulement s'appuyer sur le tourisme, poursuit-il. « *Nous voulons susciter l'étonnement, en nous libérant du cliché de la villégiature balnéaire, pour affirmer notre territoire comme une terre d'opportunité unique de vie personnelle, familiale, collective. Notre cible, ce sont des actifs âgés de 35 à 45 ans, que nous voulons attirer pour contribuer à la mutation du territoire, à son réveil économique et culturel. Nous visons aussi la population locale, les jeunes actifs et les familles, les résidents secondaires, les entreprises et les acteurs du territoire qu'il faut retenir.* »

Pour ce faire, « Royan Atlantique » doit mobiliser tous ses atouts, toutes ses richesses et ses énergies pour renouveler son image, incarner dans ses actions l'alliance de la douceur et du dynamisme et inciter de nouveaux profils à venir vivre ici.



Les trois fondamentaux de « Royan Atlantique »



1. Une vision - un territoire de bord de mer, calé entre deux estuaires, étonnant, actif, énergétique, fourmillant d'idées et de projets ; une terre ancienne et nouvelle tout à la fois, où l'on peut grandir et se développer, s'installer et s'investir.

2. Une promesse - renforcer l'attractivité de notre territoire afin que des jeunes actifs et des familles, d'ici et d'ailleurs, puissent participer à son réveil

démographique, à son renouvellement culturel et social et à son développement économique.

3. Un positionnement - notre marque « Royan Atlantique » s'engage dans la transformation d'un territoire balnéaire en un territoire littoral vivant et vibrant à l'année, autant dans le travail que dans le loisir et la détente.

Cette identité du territoire se formalise dans une charte visuelle, mode d'emploi à destination de toutes celles et ceux qui souhaiteront l'utiliser et revendiquer leur attachement au territoire et à son rayonnement. Chacun pourra y puiser les codes pour diffuser dans sa propre communication l'image de son appartenance à Royan Atlantique, à ses valeurs comme à son projet de territoire.

À Royan, un nouvel écrin pour l'accueil touristique



Le bureau d'information touristique (BIT) de Royan a été inauguré le 19 octobre en présence de Vincent Barraud, président de la CARA et de l'Office de tourisme communautaire, de Patrick Marengo, vice-président de la CARA et de l'OTC, du sous-préfet Stéphane Donnot et du conseiller régional Rémi Justinien. Royan Atlantique doit devenir dans les années à venir le symbole d'une villégiature renouvelée, riche et variée qui vit toute l'année et rayonne sur l'ensemble du territoire. Principale vitrine de la destination, le BIT de Royan a retrouvé tout son lustre d'antan au terme d'une réhabilitation complète respectant les exigences du code du patrimoine et l'attribution du

label « architecture contemporaine remarquable » à l'ouvrage des Galeries Botton. Conçue par le cabinet Archi'Textures de Cozes, la rénovation de l'œuvre de Henri-Pierre Maillard et Armand Jourdain a permis de redonner une lisibilité et une attractivité au lieu en revalorisant l'épure urbaine et architecturale des années 50. Financée par la CARA, la réhabilitation du BIT de Royan a bénéficié d'un budget de 446 779 euros HT, comprenant une participation de 192 250 euros de l'État au titre du plan France Relance, et d'une subvention de 115 350 euros de la Région Nouvelle Aquitaine.

La transmission, un enjeu au cœur du projet alimentaire territorial



Élus, agents de la CARA, chambre d'agriculture, Safer, Terre de liens... œuvrent ensemble à la souveraineté alimentaire du territoire.

La première journée « agriculture et alimentation » organisée en septembre par la CARA a réuni tous les acteurs du projet alimentaire territorial. Les élus locaux ont été sensibilisés à cette occasion à la nécessité de préserver le foncier agricole, en facilitant l'installation et la transmission des exploitations agricoles sur le territoire.

En dix ans, le territoire de la CARA a perdu plus de 150 exploitations agricoles. Parmi les 412 exploitants actifs recensés en 2020, 167 sont désormais âgés de plus de 55

ans, selon une récente étude menée par la Chambre d'agriculture, à laquelle la moitié d'entre eux ont répondu. Quel sera le devenir de ces exploitations agricoles après leur départ en retraite ? « Près de 60% des exploitants envisagent d'arrêter leur activité dans les cinq ans, précise Carole Begaud, conseillère en transmission à la chambre d'agriculture. Parmi eux, 39% n'ont pas encore trouvé de repreneur. »

Le thème de l'installation et de la transmission agricole était au cœur de la première journée agriculture

et alimentation organisée le 14 septembre à Saujon. La préservation du foncier agricole est en effet une nécessité pour pouvoir faire de Royan Atlantique un territoire nourricier, objectif du projet alimentaire territorial animé par la CARA. « L'enjeu, c'est que les jeunes exploitants puissent s'installer sur notre territoire, souligne Vincent Barraud, le président de la CARA. Tous les élus locaux ont un rôle à jouer, notamment à travers les documents d'urbanisme ou par leur rôle de relais de proximité. »

Veille foncière. Pour faciliter les installations, la CARA a mis en place un groupe « foncier agricole » chargé d'assurer une veille foncière et d'identifier les porteurs de projet en recherche de foncier. L'intercommunalité soutient également toutes les initiatives citoyennes en faveur d'une alimentation saine et locale, comme les chantiers participatifs à la ferme ou encore les projets de création de ferme avec l'épargne citoyenne et solidaire portés par l'association Terre de liens. « Sans aller jusqu'à l'autonomie alimentaire, notre projet est bien de rapprocher producteurs et consommateurs locaux », résume Pascal Ferchaud, vice-président de la CARA en charge du développement économique.

CONSOMMATION LOCALE ET PRODUCTIONS DE QUALITÉ

Depuis sa reconnaissance par l'État en juillet 2022, le projet alimentaire territorial fédère de nombreux acteurs autour d'un objectif commun : faire de la CARA un territoire nourricier, en favorisant une consommation locale et des produits de qualité. L'atelier de découpe et de transformation de produits locaux à Saujon, l'espace-test agricole en maraîchage biologique ou la création d'une solution logistique mutualisée pour les produits commercialisés en circuits courts font déjà partie des actions portées depuis deux ans par l'intercommunalité. Plusieurs autres projets sont à l'étude, comme l'abattage à la ferme, le développement de la pratique potagère via des jardins nourriciers collectifs ou encore la mise en relation des associations caritatives d'aide alimentaire avec des producteurs locaux.

Ils veulent vivre de leur passion : l'agriculture

Issus ou non du monde agricole, de jeunes porteurs de projets sont à la recherche de terres et parfois de bâtiments pour s'installer ou s'agrandir sur le territoire de la CARA. Six d'entre eux sont venus détailler leurs besoins lors de la première journée agriculture et alimentation organisée en septembre par la CARA.



Les mini légumes de Luciana Fondacci

Luciana Fondacci a débuté en 2020 la production de micropousses (amarante rouge ; basilic citron, pourpre, thaï et vert ; cresson ; radis noir et pourpre ; betterave, coriandre, pois verts...) au Chay, avant

de se lancer dans la culture de mini-légumes frais. Elle approvisionne aujourd'hui plusieurs traiteurs et restaurants gastronomiques à Royan et à Saintes. Elle recherche un terrain de 1,5 hectare au Chay ou à proximité de Saujon pour développer son activité.

Tél. : 07 87 41 42 80 / tipousses@gmail.com



« Se construire un avenir viable »

Agriculteur céréalier associé, sur la commune du Chay, Martin Guedeau produit jusqu'à treize cultures différentes (blé, orge, maïs popcorn, cultures semencières...). Afin de sécuriser son installation et se consacrer à 100% à cette activité, il cherche des terres

à la location ou à l'achat autour de Saujon, Semussac, Médis ou Meschers pour y cultiver des céréales et se « construire un avenir viable » en se consacrant « 100% à sa ferme ».

Tél. : 07 62 38 06 62 / martinguedeau@gmail.com



Associés pour créer une micro-ferme écologique

Noémie Strouk, 36 ans, ingénieure agronome, produit du pain bio au levain à partir de farines locales et bio, pétri à la main et cuit au four à bois. Elle cherche aujourd'hui un

espace pour continuer cette activité et la développer avec son compagnon, Gilles Petitjeannin, menuisier à Saint-Romain-de-Benet. Leur projet : créer une micro-ferme écologique où pratiquer le « maraîchage à taille humaine, la production de miel, la tenue d'un verger, la production de blé ancien et, à plus long terme, l'agritourisme ». Ils recherchent pour cela un terrain de 1,5 hectare autour de Saujon, disposant d'un bâtiment pour y intégrer le fournil et proposer la vente à la ferme. « Bien plus qu'un lieu de travail, nous recherchons un lieu de vie. Cette micro ferme, nous l'imaginons engagée, productive et inspirante tout en préservant l'environnement et la biodiversité, afin de mettre en cohérence nos valeurs écologiques et le besoin le plus fondamental de l'homme qui est de s'alimenter. »

Tél. : 06 71 77 35 04 / noemie.strouk@gmail.com



Un bâti pour les champignons et du terrain pour les légumes

Le projet est original : Valentin Agbo, 26 ans, actuellement en production sur l'espace-test agricole de la CARA, se lance dans la culture des pleurotes. En parallèle, il souhaite développer une production

maraîchère pour accompagner la gamme de ses champignons. Il recherche pour cela un terrain de 1,5 hectare, avec si possible un bâtiment et dans l'idéal une cave.

Tél. : 07 49 41 71 68 / valentin.agbo@hotmail.com



Du moulin mobile à la transformation de céréales

Rémi Portier, 23 ans, est salarié agricole dans deux exploitations du secteur et exerce en parallèle une activité de meunier à Semussac. Il a toujours été

dans le monde agricole et dispose de formations dans les secteurs de l'élevage et la polyculture. Il souhaite maintenant s'installer et recherche pour cela 50 à 80 hectares de terres agricoles avec un bâtiment, pour y installer son moulin mobile et y pratiquer la polyculture, l'élevage ainsi que la transformation de céréales (fabrication de farines, pâtes et d'huile).

Tél. : 06 03 37 34 04 / portier.remi@gmail.com

Région et Département, précieux soutiens aux projets communautaires

Seules, les communes et les intercommunalités ne pourraient mener à bien la plupart de leurs projets. Pour faire face aux défis économiques, sociaux et environnementaux, les territoires bénéficient de l'aide financière apportée par leurs partenaires (Europe, État, Région, Département...). En octobre, la CARA a signé deux contrats territoriaux, avec la Région et le Département, pour renouveler ces partenariats.

Un contrat de développement et de transitions a été signé le 10 octobre à Ronce-les-Bains entre les représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, de quatre intercommunalités réunies au sein de l'entité « Îles et estuaires charentais » (Communautés d'agglomération Royan Atlantique et Rochefort Océan, communauté de communes de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes - CCBM) et du pôle d'équilibre territorial et rural Marennes Oléron.

Cette association d'intercommunalités s'est constituée en 2018 à la faveur d'un premier contrat signé avec la Région, devenu un levier stratégique pour structurer et financer le développement de ces territoires. Le littoral charentais, qui se démarque par la diversité des activités maritimes présentes et émergentes, a ainsi bénéficié de fonds régionaux (13,44 millions d'euros entre 2019 et 2022), notamment au titre de la « croissance bleue », identifiée comme un axe transversal, moteur pour l'innovation et le développement économique de chacune des quatre intercommunalités. « *Nous repartirons vraisemblablement sur les mêmes bases* », assure Rémi Justinien, conseiller régional référent en pays royannais.

Conclu pour trois ans (2022-2025), le nouveau contrat de développement et de transitions entend « accompagner les dynamiques d'innovation et de structuration de filières », « renforcer l'attractivité » des territoires, « préserver et valoriser les patrimoines naturels, culturels et bâtis », « préserver la qualité de l'environnement » ou encore « protéger les populations face aux risques naturels ». Il inclut déjà 49 projets, dont 30 prêts à être lancés.

Les dossiers inscrits au contrat par la CARA sont les suivants :

- **Au titre du développement économique :** rénovation de la criée de Royan ; développement de l'espace-test agricole de la CARA ; démarches d'aménagement durable des stations de Saint-Palais-sur-Mer, Les Mathes La Palmyre et Saint-Georges-de-Didonne ; développement de la filière chanvre ; création d'un hôtel d'entreprises sur la zone d'activités économiques de l'aérodrome Royan-Médias ; étude du potentiel en énergies marines renouvelables à l'échelle du territoire de contractualisation

dans le cadre de la stratégie Croissance bleue ; projet de campus de formation aux métiers de la santé animale à Médias.

- **Au titre de l'attractivité et des aménités du territoire pour ses habitants :** réhabilitation du marché central de Royan ; rénovation de halles de marché communales d'Arces-sur-Gironde, Saint-Georges-de-Didonne... ; création d'un centre de santé à Royan ; schéma cyclable de la CARA ; plan piscines : équipement aquatique multifonction à Royan ; réhabilitation du Relais de la Côte de Beauté, à Saint-Georges-de-Didonne.
- **Au titre des patrimoines naturels, culturels et bâtis :** déploiement des actions du projet marais de la Seudre (avec la CCBM) : réhabilitation du marais ostréicole, maintien et développement des activités primaires dans le marais... ; étude d'opportunité sur le déploiement de l'hydrogène sur le territoire de la CARA ; stratégie locale de gestion de la bande côtière.



La Région et les quatre intercommunalités associées au sein de l'entité « îles et estuaires charentais » ont renouvelé en octobre le contrat



Département, communes et CARA associés dans un contrat de proximité

Proposé par le conseil départemental à toutes les intercommunalités de Charente-Maritime, le contrat de proximité associant le Département, la CARA et ses 33 communes membres a été signé le 9 octobre à La Palmyre, en présence de Sylvie Marcilly, la présidente du Département. Ce contrat a pour objectif de coordonner et de planifier sur le temps du mandat les interventions du Département sur les territoires, en fonction des douze thématiques centrales au regard de ses compétences : autonomie et grand âge, accès à la médecine générale, logement et habitat, insertion et action sociale, enfance et petite enfance, jeunesse ; exemplarité énergétique ; environnement et territoire ; infrastructures et mobilités ; politique de l'eau ; sécurité ; tourisme ; sport et culture. Le contrat est construit autour de ces douze thématiques, avec, pour chacune, un rappel des politiques départementales et locales et la mise en avant d'un certain nombre d'actions susceptibles de bénéficier d'un soutien départemental. « *C'est une nouvelle méthode de travail,* précise Sylvie Marcilly. *Les projets*

des communes sont identifiés et les dossiers ne sont plus traités au fil de l'eau. Le contrat de proximité nous aide à mieux faire connaître les actions du Département en proposant une vision globale de notre intervention au plus près des habitants. »

Le contrat de proximité sera en vigueur jusqu'à la fin des mandats communaux, soit le printemps 2026. La CARA a notamment positionné dans ce contrat des fiches-actions ou fiches-objectifs relatives aux thèmes suivants : schéma directeur des équipements aquatiques communautaires (« plan piscines ») ; accès aux soins (en lien avec le contrat local de santé) ; schéma cyclable ; gestion de la ressource en eau (incluant la réutilisation des eaux usées traitées) ; programme pluriannuel de gestion du bassin versant de la Gironde ; habitat inclusif ; maisons des assistantes maternelles ; marais de la Seudre ; alimentation et circuits courts (en lien avec le projet alimentaire territorial) ; schéma nautique ; développement des ports ; aménagement durable des stations...

Trophée Innov'action : les commerces de proximité à l'honneur

Convaincue que ses entreprises locales ont du talent, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique lance le **Trophée Innov'Action**, qui sera remis le 7 mars 2024 à Royan dans le cadre de la soirée «Émergence, les trophées de l'entreprise», organisée par la Chambre de commerce et d'industrie. Cette nouvelle distinction a pour but de mettre à l'honneur les commerces de proximité, commerçants et artisans-commerçants du territoire, qui savent faire preuve d'audace et d'originalité pour innover. L'innovation ne concerne pas seulement la haute-technologie. La recherche constante d'amélioration peut également se traduire par la proposition originale d'un produit, d'un service ou d'un processus de fabrication ou d'organisation. L'innovation existe ainsi dans toutes les actions, petites ou grandes, qui visent à améliorer l'expérience des consommateurs.

Pour candidater à ce trophée, il faut avoir un point de vente situé dans l'une des 33 communes de la CARA, être un indépendant, disposer d'une surface commerciale inférieure à 300 m² et exercer son activité commerciale en centre-ville ou centre-bourg. Il suffit ensuite de télécharger un dossier de candidature sur le site www.agglo-royan.fr et de le retourner avant le 31 décembre 2023 par courrier à la CARA - Trophée Innov'Action, 107 avenue de Rochefort, 17200 Royan, ou par courriel : developpement.economique@agglo-royan.fr.

Découvrez également les autres catégories auxquelles les entreprises du territoire peuvent candidater sur le site des Trophées Émergence : <https://emergence.charente-maritime.cci.fr/categories> Renseignements auprès de Liza Perrin ou Caroline Cressot, chargées de développement économique à la CARA, au 05 46 22 19 19.

La CARA, un territoire nautique



Le nautisme est l'une des chevilles ouvrières de la CARA. En adoptant son nouveau schéma nautique, l'Agglomération s'est fixé un cap ambitieux et des priorités pour dynamiser le territoire.

Avec 107 kilomètres de littoral et deux estuaires, ceux de la Gironde et de la Seudre, la CARA possède un terrain de jeu et des atouts inestimables en matière de nautisme. Fort de ce constat, la CARA développe et finance de nombreux projets à destination des jeunes et des sportifs de haut niveau et – plus généralement – pour l'ensemble de ses visiteurs et administrés. Cette ambition s'est traduite en octobre dernier par l'adoption du sixième et nouveau schéma nautique Royan Atlantique. Ce document traduit les nouvelles priorités sportives et économiques du territoire jusqu'en 2026. « *Tous les acteurs du territoire – communes, élus et techniciens, prestataires et professionnels – y ont été associés dans une logique de co-construction* », précise Marie Bascle, vice-présidente de la CARA chargée des activités nautiques. Tour d'horizon.

1 – Les jeunes se jettent à l'eau

Surf et kayak en CE2, voile en CM1 et CM2 : chaque année, plus de 2 100 élèves du territoire découvrent ces disciplines grâce à l'investissement de la CARA et de ses partenaires, l'inspection de l'Éducation nationale de la circonscription de Royan, les écoles élémentaires et structures nautiques. Engagé en 1995 avec la voile,



ce programme s'est depuis étoffé avant de s'imposer comme l'emblème et le fer de lance du nautisme éducatif défendu par l'intercommunalité. Objectifs : mieux appréhender le milieu marin, s'approprier une culture physique et sportive, favoriser l'équilibre, la motricité et la confiance en soi. « *Les enfants se trouvent au cœur de ce dispositif. Après l'apprentissage de la natation à la piscine, nous donnons à nos jeunes l'envie d'aller sur l'eau. Ceux qui accrochent peuvent alors poursuivre dans les clubs du pays royannais* », souligne Marie Bascle. Ce projet éducatif partagé avec l'ensemble des écoles et des enseignants de l'agglomération permet aussi d'aborder la protection de l'environnement et l'écologie afin de sensibiliser les plus jeunes – et futurs ambassadeurs – à la protection des océans et du littoral. Des outils pédagogiques complètent enfin ce programme et visent à distiller une authentique culture maritime en abordant de multiples facettes du territoire : ses écosystèmes, son patrimoine et ses activités humaines.

2 – Le sport soutenu jusqu'au plus haut niveau

Apprendre aux jeunes à naviguer, c'est aussi favoriser l'émergence des championnes et champions de demain. La CARA soutient activement le nautisme sportif et toutes les composantes du territoire engagées dans cette voie, des clubs locaux jusqu'aux fédérations sportives en passant par les deux sections sportives voile du collège Émile Zola et du lycée Cordouan, à Royan. Dans ces établissements scolaires, les jeunes bénéficient d'un accompagnement renforcé, d'entraînements spécifiques et de temps de navigation dédiés. Cette dynamique se traduit depuis plusieurs années par de brillants résultats en France comme à l'international, qu'il s'agisse de voile, de char à voile, de surf, de kayak ou de sauvetage côtier. Chaque année, via un appel à projets, la CARA épaula aussi les clubs sportifs fédéraux pour financer le recrutement d'entraîneurs, le développement de nouvelles pratiques ou la participation aux compétitions. Enfin, la CARA accompagne les sportifs de haut niveau licenciés sur le territoire pour leur permettre de progresser dans leurs disciplines et de briller sur les plus hautes marches des podiums.

3 – Faciliter l'accès aux loisirs nautiques

Développer les loisirs nautiques, c'est aussi proposer une offre plus visible et adaptée à tous les publics, qu'ils soient initiés ou simples débutants. Se jeter à l'eau ne nécessite pas forcément une pratique régulière ni le palmarès de Charline Picon ! La CARA et ses partenaires se mobilisent ainsi pour simplifier l'accès à ces activités parfois perçues comme « élitistes » d'un point de vue technique ou financier. L'idée ? Favoriser les offres sur-mesure et conçues pour les

jeunes comme pour les adultes, qu'ils soient vacanciers ou installés à l'année en pays royannais. La CARA et ses partenaires s'apprêtent également à lancer une offre de « nautisme facile ». Ces sorties sur l'eau accompagnées d'un guide permettront de s'essayer à des supports nautiques plus accessibles – kayak, stand-up paddle, etc... – et de découvrir les richesses naturelles et patrimoniales du territoire. La CARA souhaite enfin lancer un appel à projets annuel à destination des associations et clubs sportifs pour financer le développement de leurs projets susceptibles de « donner envie d'aller sur l'eau ».

CONSOLIDER LA NOTORIÉTÉ NAUTIQUE DE LA CARA



La Solitaire du Figaro fera à nouveau étape à Royan en 2024.

Pour renforcer sa notoriété nautique, la CARA mise sur des événements festifs et sportifs d'envergure. Ouverte à toutes et tous depuis 1996, la Remontée de la Seudre et ses randonnées sur l'eau, à pied ou à vélo accueillent chaque année près de 2000 personnes. Tour de la Charente-Maritime à voile, Tour de France à la voile, Solitaire du Figaro... : l'Agglomération souhaite aussi accueillir régulièrement un événement d'ampleur avec l'ambition de démocratiser les pratiques nautiques et de multiplier les retombées économiques pour le territoire. Cette volonté se double de la montée en compétence des professionnels du nautisme afin de mieux répondre aux attentes et enjeux actuels. La CARA propose enfin d'accompagner et de mettre en réseau l'ensemble des acteurs, pour favoriser le partage des bonnes pratiques et faciliter le développement de synergies entre entreprises, associations et collectivités.

La CARA recrute 160 nageurs-sauveteurs

Avec son service sécurité des zones de baignade, la CARA dispose d'une logistique puissante et d'une expertise rare au service des sept communes littorales et de leurs milliers de baigneurs estivaux.

Cela fait près de trente ans que la surveillance des zones de baignade a été confiée à l'intercommunalité. Depuis 1995, près de 140 sauveteurs sont recrutés chaque été pour éviter les noyades à partir des vingt-deux postes de secours armés sur les plages du littoral, de Ronces-les-Bains à Meschers-sur-Gironde. À partir de 2024, la CARA se charge de recruter les nageurs-sauveteurs, pour assurer cette mission, à raison de 41 heures maximum de travail hebdomadaire. Agents contractuels de la fonction publique territoriale, ils bénéficient de deux jours de repos par semaine.

La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) est missionnée par la CARA pour former les nageurs-sauveteurs et proposer les effectifs requis de la mi-juin à début septembre. La SNSM évalue les qualifications et assure la préparation, les formations initiales et continues. La formation SNSM, exigeante et qualitative, prépare au mieux les futurs nageurs-sauveteurs aux missions et aux responsabilités qu'il seront amenés à exercer. Plusieurs diplômes et certificats sont en effet indispensables : le PSE1, le PSE2, le BNSSA, le permis côtier, le certificat restreint de radiotéléphonie et le SSA littoral mention pilotage.

Pour postuler : manifestez-vous et intégrez dès que possible un centre de formation et d'intervention (CFI) SNSM. Il existe 32 CFI en France métropolitaine, vous pouvez adhérer au CFI de votre choix. **Infos pratiques :** Coordonnées des directeurs de Centres de Formation et d'Intervention SNSM de Charente-Maritime.



CFI de Rochefort - Éric Hary

06 64 78 26 62 - directeur.CFI-ROCHEFORT@snsnm.org

CFI de La Rochelle – Flavio Vitillo

07 67 43 36 25 - directeur.CFI-LA-ROCHELLE@snsnm.org

Formée à Meschers et Royan, Ylona Jaud vise un titre mondial

À 18 ans, Ylona Jaud participera en décembre, au Brésil, au championnat du monde sur Nacra 15, un catamaran pré-olympique. La Royannaise a découvert la voile légère au lycée avant d'y révéler tout son potentiel.



Côme Vic-Molinero et Ylona Jaud forment l'équipage sacré champion de France en Nacra 15 Open, le 24 août à La Rochelle.

Dans les semaines à venir, Ylona Jaud et Côme Vic-Molinero – son binôme – décolleront pour le Brésil et la péninsule d'Armação dos Buzios. Objectif affiché, et pas des moindres : remporter le championnat du monde sur Nacra 15, un catamaran pré-olympique long de 4,70 mètres. Âgée de 18 ans et licenciée au Cercle nautique de Meschers-sur-Gironde, Ylona Jaud entend bien défendre ses chances et le drapeau tricolore dans l'une des épreuves les plus relevées au monde. « En voile légère, c'est l'une des plus difficiles avec les Jeux olympiques disputés sur Nacra 17, l'aîné du Nacra 15 », résume son entraîneur Dominique Malochet. Espoir de la voile française, Ylona Jaud a acquis les rudiments de l'optimist et du catamaran grâce au programme de voile scolaire financé par la CARA dans les écoles élémentaires. Bien plus

tard, elle revient à la voile, passe son certificat de qualification professionnel d'initiateur voile pour faire quelques saisons comme monitrice dans son club, et intègre le lycée Cordouan de Royan et sa section sportive soutenue par la CARA. Cette découverte s'est finalement muée en passion pour le large. « La voile, je pensais que c'était pour les compétiteurs, ça me faisait un peu peur. Mais les encadrants ont su me mettre en confiance, c'est venu progressivement », explique Ylona Jaud qui a pratiqué la danse durant 13 ans. « L'équilibre et la souplesse sont un vrai avantage », sourit-elle.

Sur l'eau, Ylona Jaud a rapidement démontré « une volonté hors-norme » et accumulé les bons résultats en France comme en Europe : « Elle possède une capacité de travail supérieure

aux jeunes de son âge, une véritable dextérité et une certaine explosivité », abonde son entraîneur qui ne tarit pas d'éloges. « Être tout le temps sur l'eau, c'est trop bien », estime de son côté Ylona Jaud qui apprécie « la sensation de glisse, de puissance et de vitesse ».

Sur un Nacra 15, cette Royannaise endosse le rôle d'équipière, règle les voiles et s'occupe autant de tactique que de stratégie. « C'est primordial ! Une course peut se préparer plusieurs semaines à l'avance : il faut étudier les cartes marines, les courants, les vents et même les coefficients de marées », précise-t-elle. Côme Vic-Molinero officie, lui, à la barre du catamaran et trace le sillon déterminé par Ylona Jaud. À 16 ans, ce Breton a rejoint l'an dernier le Pôle espoir de La Rochelle et vise avec sa partenaire un nouveau titre majeur susceptible de le propulser un jour aux Jeux olympiques. « Le championnat du monde au Brésil, c'était notre objectif, on y va pour décrocher un podium, voire la victoire. Chaque pays y enverra son meilleur équipage, on n'aura pas le droit à l'erreur », détaille Côme Vic-Molinero qui navigue depuis l'âge de 6 ans et apprécie la motivation d'Ylona Jaud : « En régate, elle donne tout ce qu'elle a ». Tous deux ont appris à jongler avec les études et les entraînements exigeants imposés par leur statut de sportifs de haut niveau. Étudiante inscrite à Angoulême en première année de Licence STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives), Ylona Jaud multiplie désormais les allers et retours entre la Charente, Meschers-sur-Gironde et La Rochelle où elle navigue avec Côme Vic-Molinero. Si elle espère bien garder un pied en mer et glaner de nouveaux titres, Ylona Jaud souhaite devenir kinésithérapeute.



Fêtons les zones humides !

Chaque année, la Journée mondiale des zones humides se tient le 2 février, commémorant la signature du traité international adopté le 2 février 1971 à Ramsar, en Iran, pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides. Au-delà de leurs richesses écologiques, ces zones assurent de nombreux services à l'homme comme la réduction des phénomènes d'inondation, l'atténuation des épisodes de sécheresse en restituant l'eau stockée, la lutte contre le dérèglement climatique... À elles seules, les tourbières, une catégorie de zones humides présente dans la presqu'île d'Arvert, captent 75% de tout le CO₂ atmosphérique ! Depuis 2016, le service environnement

de la CARA propose des animations grand public aux côtés de différents acteurs du territoire tout au long du mois de février dans le cadre de la journée mondiale des zones humides « Marais de Gironde – Pays Royannais & Haute-Saintonge » coordonnée par l'association BioSphère Environnement. Le programme détaillé sera mis en ligne début janvier sur <http://www.biosphere-environnement.com/>

Vous retrouverez davantage de propositions de sorties sur l'ensemble du territoire sur le site <https://jagispourlanature.org/>.
À consommer sans modération !

Journée mondiale
des zones humides
2 février



Suivi littoral des oiseaux et autres espèces marines échoués



L'hiver avec son lot de tempêtes est de retour. Au-delà des risques encourus par les personnes et les biens, ou encore le recul spectaculaire du trait de côte que nous connaissons sur la côte sauvage, les animaux marins sont aussi soumis à ces dangers comme en témoignent certains échouages. Bien sûr, les activités humaines comme la pêche ou encore la pollution notamment plastique ont aussi leur part de responsabilité. 90 % des oiseaux marins ont du plastique dans l'estomac !

Amateur de balades littorales ? vous pouvez faire avancer la science sur ce sujet en participant aux deux programmes suivants :

➔ L'ICAO est un programme de surveillance des oiseaux de mer lancé dans les années 1980 consistant à marcher le long des plages pour enregistrer les oiseaux marins échoués. Ce programme a été étendu à l'ensemble de la faune marine. Pour bénéficier d'un réseau plus large d'observateurs, une application a été développée

(compatible sur IOS et Android) facilitant la remontée des observations. Nul besoin d'être un naturaliste accompli, ces suivis sont accessibles à tous. Pour plus d'informations rendez-vous sur <https://icaeo.seo.org/fr/informations/>

➔ Pour les moins frileux, la Ligue de Protection des Oiseaux mène durant deux week-ends ciblés (traditionnellement en janvier et février) des opérations de recensement des oiseaux échoués ; guettez les actualités du site Faune-charente-maritime (<https://www.faune-charente-maritime.org/>) ou contactez la LPO, charente-maritime@lpo.fr ou life.seabil@lpo.fr

Si vous trouvez un oiseau en mauvais état, contactez le centre de soins de la faune sauvage le plus proche <https://www.reseau-soins-faune-sauvage.com/>



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Les rendez-vous de l'hiver 2024

Tout au long de l'hiver, les communes de la CARA s'animent pour vous faire vivre de bons moments en famille ou entre amis. Retrouvez ces manifestations en détail et actualisées sur le site de votre commune ou sur www.royanatlantique.fr. Sous réserve de modifications. Merci de vous tenir informé via le site Internet et la page Facebook de votre commune et grâce à : www.royanatlantique.fr (rubriques séjourner + agenda)

BROCANTES SALONS - MARCHÉS

Arvert

Me 14 fév : Marché du mardi gras. 8h-13h.

Tous les vendredis : Marché des producteurs certifiés Bio sous la Halle. 16h-19h.

Mercredis & samedis : Marché alimentaire. 8h-13h sous la Halle.

Corme-Écluse



D 17 déc : Bourse aux jouets. 9h salle des fêtes. Organisée par l'association Danses & Vous.

Étaules

S 16 déc : Marché de Noël. Place de Verdun. 10h30-18h30. Venue du Père Noël. Animations gratuites. Marché artisanal. Dégustations gourmandes.

La Tremblade

16-23 déc : Marché de Noël. Samedi 17 et 23 décembre 9h-13h et 15h-19h. Les autres jours 10h-13h et 15h-19h.

Les Mathes-La Palmyre

S 9 mars : Forum de l'emploi saisonnier. Espace Multi-Loisirs.

Tous les vendredis matin : Marché. Place de La Halle - Les Mathes. Meschers-sur-Gironde

S 9 mars : Bourse aux vêtements enfants + puériculture. La Passerelle.

Mornac-sur-Seudre

S 9 & D 10 déc : Marché de Noël.

S 16 & D 17 déc : Marché de Noël.

Mortagne-sur-Gironde

D 14 janv : Brocante mensuelle de La Minoterie. 8h place Parias.

D 11 fév : Brocante mensuelle.

D 10 mars : Brocante mensuelle.

Royan

S 16 déc : Vente de Noël. 9h30-17h Maison des associations rue Paul Doumer.

Saujon

L 8 janv : Foire mensuelle.

L 12 fév : Foire mensuelle.

V 16 fév : Bourse des modélistes charentais. 9h-18h, salle Carnot.

S 17 et D 18 fév : Salon de l'Habitat.

Me 13 mars : Foire mensuelle.

Saint-Sulpice-de-Royan

S 27 & D 28 janv : 8^e Salon des bouquinistes. 14 bouquinistes pro-

fessionnels. Salle des fêtes. Samedi 14h-18h. Dimanche 10h-17h.

Semussac

D 17 déc : Marché de Noël. Éfourginas. 9h-18h salle polyvalente.

SPORT & LOISIRS PLEIN AIR

La Tremblade-Ronce-les-Bains

D 21 janv : Rando Raid des Ajoncs. VTT en forêt de la Coubre. 3 circuits : 36/51/69 km. Départ échelonné 8h-10h. Limité à 1000 personnes. 8h parking plage Pointe Espagnole.

D 18 fév : 14^e Trail de la Côte Sauvage. En forêt de la Coubre. 18 km et 28 km. Circuit marche 10 km. Départ 9h15, inscriptions sur place. 9h Centre Nautique Charline Picon, Place Brochard.

Du 19 au 23 décembre et du 26 au 30 décembre : le Phare de la Coubre est ouvert pour les vacances de Noël. Dernière vente de billets pour accéder au phare : 30 mn avant la fermeture. 9h30-12h30 et 13h30-16h30. Boutique et musée.

Les Mathes-La Palmyre

D 14 janv : Trail hivernal. Organisé par Antoine Méchin, triathlète.

Saujon

D 4 fév : Bike and Run.

1er samedi du mois : Animation et ateliers aux jardins partagés le Champ des possibles. 10h-12h.

Semussac

D 21 janv : Tournoi de tennis. Salle polyvalente.

ART & CULTURE

Arvert

Me 20 déc : Le chat-pitre. Sur inscription à la bibliothèque. 10h30. 4-7 ans, gratuit.

Mer 7 fév : Le chat-pitre. Sur inscription à la bibliothèque. 10h30. 4-7 ans, gratuit.

Sur RDV : Visite du domaine viticole. Domaine des Claires. Vignerons indépendants et seuls bouilleurs de cru de la presqu'île. 2 rue des Tonnelles.

Breuillet

S 13 janv : Quand le classique rencontre le Flamenco. Duo Fortecello. 20h30 salle multiculturelle. Spectacle Créa.

S 9 mars : Spectacle humour, irréprochable avec Tristan Lopin. 20h30 salle multiculturelle. Spectacle Créa.

Cozes

S 23 mars : Soirée théâtre organisée par Coz'Anim section animation du Foyer Rural.

Étaules

S 27 janv : Seule en Scène humour. Muidith Monroevitz. 20h30 salle La Pléiade. Spectacle Créa.

Les Mathes-La Palmyre

Les mardis et jeudis : Cinémathes.

18h et 20h45. Espace Multi-Loisirs.

Meschers-sur-Gironde

V 12 janv : Théâtre la troupe des Amateurs de Royan. La Passerelle.

S 20 janv : Comédie musicale ECMA. La Passerelle.

S 3 fév : Théâtre. La Passerelle. Amicale des pompiers.

L 5 fév : Théâtre musical Le jardin des amours, par la Cie du Vaudeville. La Passerelle. Amicale des pompiers.

J 8 fév : Cinéma & Peinture : projection Anselm - le bruit du temps de Win Wenders, suivie d'un échange avec Laurent Schmidt. Cinéma Family fun park.

J 28 mars ou V 29 mars : Projet danse, 20 000 lieux sur les mers. Grottes.

S 30 mars : Ouverture des grottes.

Mortagne-sur-Gironde

Soirées d'hiver au Domaine du Meunier. En collaboration avec l'association Le Club des 400 :

• **S 20 janv** : Concert de jazz

• **S 10 fév** : Soirée cinéma

• **S 9 mars** : Soirée cinéma 2 films projetés simultanément avec casques audio salle Parias Frères Port de Mortagne sur Gironde. Dès 17h, ouverture de la salle : DJ Coen aux platines. Flippers à volonté. Bar & plateaux apéro. Les films commencent à 20h. Entrée : 10 €, soupe offerte.

Royan

V 15 déc : Rencontre d'auteurs autour de l'album L'affaire Zola. 18h30 médiathèque.

V 15 déc : Concert d'ouverture Hors les Murs. Le Big Band ouvre le festival. Jazz années 30 jusqu'au rock années 70. 20h cinéma Lido.

D 17 déc : Concert de Noël. Chorale Chant'Ami. 15h église St Pierre.

Ma 19 déc : Projection d'opéra. Casse Noisette. 19h15 cinéma Lido.

V 22 déc : Projection Un Violon sur le Sable fait son cinéma. 13h45 ciné Lido.

V 12 janv : Projection Un Violon sur le Sable fait son cinéma. 13h45 ciné Lido.

D 21 janv : Comédie musicale. Virginie & Paul. 16h salle Jean Gabin.

V 2 fév : Théâtre. Femme non réédu-

cable. 20h30 salle Jean Gabin.

Mer 21 fév : Spectacle musical, Odyssee. 15h salle Jean Gabin.

V 15 mars : Théâtre. Bonnes gens, vague à l'âme. 20h30 salle Jean Gabin.

Saujon

Me 20 déc : La Traversée du Grand Large, 15h et 17h, la Salicorne.

V 22 déc : Comédie La Rochelle J'habite chez ma cousine, 20h30 la Salicorne.

S 13 janv : Comédie La Rochelle. 20h30 la Salicorne.



S 27 Janv : La Nuit de l'Humour. 20h30 la Salicorne.

S 10 fév : Climax, 20h30 à la Salicorne.

Me 21 & J 22 fév : Temps fort écologie avec 2 spectacles. Nimbus et Naïa II.

S 24 fév : Comédie la Rochelle. 20h30 la Salicorne.

D 25 fév : Spectacle voyage au pays de la mer noire.



V 8 mars : Tout Molière ou presque ! 20h30 la Salicorne.

S 23 mars : Comédie La Rochelle. 20h30, la Salicorne.

V 29 mars : Madame C. 20h30 la Salicorne.

Saint-Georges-de-Didonne

Mer 20 déc : Ciné L'incroyable Noël de Shown le mouton, 10h.

Atelier manuel de Noël, 11h. Salle Panoramique du Relais. Gratuit sur inscription.

S 23 déc : Spectacle Tourne Pouce. 16h Salle Bleue.

Mer 27 déc : Spectacle Cie pas par hasard, à partir de 5 ans. 16h Médiathèque.

Mer 3 janv : Les comptines de Miss Tine, pour les - 3 ans. 10h30 Médiathèque.

8-28 janv : Expo Brigitte Lucas, artiste peintre collagiste. Galerie d'Art du Relais. 15h-18h entrée libre.

V 19 janv : Concert Doynat Jazz, jazz manouche. 20h30 Salle Bleue du Relais.

5-25 fév : Expo Les Ateliers d'Edith Martin. Gie d'Art du Relais.15h-18h entrée libre.

V 16 fév : Concert Le grand Récital avec la Soprano et pianiste Yaroslava Dautry-Shevlyuga. 20h30 Salle Bleue.

4-24 mars : Expo Peter Mac Lane Artiste image digitale. Galerie d'Art du Relais. 15h-18h entrée libre.



J 21 déc : **Tea time Cinéma Créa**
Après la séance, rendez-vous en salle panoramique pour échanger autour du film (en anglais ou français) un thé à la main, accompagné de petits biscuits. En partenariat avec l'Association Franco-Anglaise du pays Royannais. Prochaine séance cinéma : jeudi 21 décembre à 14h. Gratuit sur inscription.

Saint-Palais-sur-Mer

Mer 20 déc : Concert veillée de Noël. Jeune orchestre en Pays royanais et grand Chœur du conservatoire. 20h30 église de St Palais. Entrée libre sur réservation.

Du 23 au 31 décembre 2023 : Noël au cinéma. La ville de Saint-Palais s'associe au cinéma Michel Legrand pour proposer un tarif unique à 3 € sur toutes les séances. Sorties nationales mais également programmation Jeune public avec ciné-gûters le 27 décembre à 16h. Salle Michel Legrand 13 rue du Logis Vert.

V 19 janv : Récital de piano Tristan Pfaff. 20h30 ciné salle Michel Legrand. Gratuit - 12 ans.

V 16 fév : Spectacle clown, par la Cie I.Si No Mad. 20h30 ciné salle Michel Legrand. Gratuit - 12 ans.

Vaux-sur-Mer

V 26 janv : Jazz in Vaux, Tzigan quartet. 21h salle Equinoxe.

V 23 fév : Jazz in Vaux, Kicca & Oscar, douce vita italienne. 21h salle Equinoxe.

V 2 février : 5^e Zicos Days, tremplin de musiques actuelles. 8 groupes amateurs de Nouvelle-Aquitaine sélectionnés. Vaux et St-Palais collaborent avec l'association Tous au jus pour reconduire ce temps fort musical de l'hiver. Concerts de 30 mn chacun. Rock, reggae, chanson française, rap, etc. Buvette. Restauration sur place. Coin chill. 19h-minuit, salle de l'Atelier à Vaux - Gratuit.

CONFÉRENCES

Arvert

J 15 fév : Conférence Natvert 18h salle des fêtes.

Meschers-sur-Gironde

J 14 mars : Conférence. L'art contemporain existe-t-il ? par Laurent Schmidt. Salle du Conseil.

Royan

V 15 déc : Alphonse de Saintonge, pilote de François 1^{er}. 15h Musée 31 av de Paris. 10^e Escalade d'Humour à Royan en février. Le Festival Escalade d'Humour présentera sa 11^e édition en février 2024. La vocation de ce

festival est de présenter la nouvelle vague de l'Humour avec des artistes de réputation nationale, mais aussi de révéler les talents émergents de la jeune génération d'humoristes.

Saujon

Ma 23 janv : Conférence Génération Voyage découverte.

Vaux-sur-Mer

V 15 déc : Conférence-débat homosexualités / parentalités. Par le Dr Stéphane Lelong, psychanalyste, directeur de la collection clinique psychanalytique et Institutions. Invitée d'honneur : Virginie Jacob Alby, psychanalyste, enseignante chercheuse en psychopathologie clinique de la périnatalité, directrice de la collection Constellations psy. De 18h à 20h, salle Equinoxe Vaux.

SPECTACLES ET ANIMATIONS

Arvert

Me 14 fév : Carnaval. Bal, lampions & cracheur de feu. 17h salle des fêtes. 19h30 : Spectacle de feu parking du gymnase.

Breuillet

S 16 déc : Concours de tarot. 13h30 salle multiculturelle.

D 21 janv : Vœux du Maire. Salle Multiculturelle. 15h.

S 2 mars : Accueil des nouveaux arrivants. Salle Multiculturelle. 15h.

D 17 mars : Goûter des Aînés. Salle Multiculturelle. 15h.

D 31 mars : Chasse aux Œufs de Pâques, à partir de 10h, au Parc de Loisirs.

Cozes

S 16 déc : Loto APSE Michelaise.
D 14 janv : Galette des Rois organisée par la section Coz'Anim du Foyer Rural. 13h-16h30.

Étaules

Jusqu'au 15 déc : Grand jeu des commerçants.

S 16 déc : Super tirage Smartbox à gagner. Place de Verdun, jour du marché de Noël UCE.

La Tremblade- Ronce-les-Bains

4-30 déc : Expo de Noël. A la médiathèque. Entrée libre.

16-23 déc : Marché de Noël. 18 chalets d'artisans et de commerçants et le chalet du Père-Noël pour l'animation et les photos. Samedi 17 et 23 : 9h-13h et 15h-19h Les autres jours : 10h-13h et 15h-19h. Quai d'honneur.

Mer 20 déc : Festivités de Noël. Jeux en bois. Gratuit. 15h-18h. Quai d'honneur.

Mer 20 déc : Le Père-Noël arrive à 18h avec la Cie Elixir et son spectacle Le grand voyage. 19h : spectacle équestre Shining Colors de la Cie Artiscènes final pyrotechnique à 19h30.

Les Mathes-La Palmyre

V 26 janv : Vœux du maire. Espace Multi-Loisirs. 18h.

S 3 & D 4 fév : Expo Légo. Espace Multi-Loisirs.

M 14 fév : Carnaval. Espace Multi-Loisirs.

L'Éguille-sur-Seudre

D 17 déc : Repas des Aînés. Salle des fêtes. Organisé par le club de l'échaume Génération mouvement.

Médis

D 17 déc : Loto parents d'élèves. 14h salle des fêtes.

D 31 déc : Nuit de la St Sylvestre. 21h salle des fêtes. Médis animation.

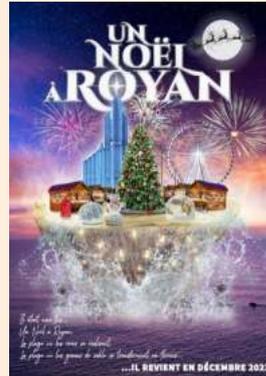
Meschers-sur-Gironde

Mer 20 déc : Spectacle d'arts du feu.

J 25 janv : Goûter des Aînés. La Passerelle. 15h.

M 30 janv : Accueil des nouveaux arrivants. Mairie 18h.

Royan



Jusqu'au 31 déc : 3^e édition Un Noël à Royan.

S 16 déc : Show Cabaret. 15h et 21h salle Jean Gabin.

Mer 20 déc : Rencontre avec le Père-Noël. 10h association Équilibre, 16 rue Louis de Foix.

Mer 20 déc : Showcase Anaïs Delva, la voix francophone de la Reine des Neiges. 18h esplanade Kerimel de Kerveno. Gratuit. Équilibre, 16 rue Louis de Foix.

V 22 déc : Les 22, 23, 24, 28, 29 et 30 décembre, karaoké géant. Les commerçants fêtent Noël. 15h30 place Charles de Gaulle.

Saint-Georges-de-Didonne

S 23 déc : Noël à St Georges. 10h centre-ville. 10h-12h30.

S 2 mars : Faisons Carnaval. 9h30 départ déambulation. Repas dansant 20h30 Complexe Colette Besson.

Saint-Sulpice-de-Royan

S 16 déc : Loto FCPO. 20h salle des fêtes.

D 31 déc : Nouvel an à la salle des fêtes. A partir de 20h30. Comité des fêtes.

V 19 janv : Vœux du maire, salle des fêtes 18h30.

D 4 fév : Animation pour les aînés à la salle des fêtes. 14h.

V 15 mars : Carnaval de Printemps. 16h30.

Saujon

V 15 déc : Loto des Seniors du basket. 17h salle Carnot.

S 16 déc : Balade en calèche rue Carnot, mascottes et Père Noël.

D 17 déc : Loto du basket, 20h30 salle Carnot.

Mer 20 déc : Une Histoire et au lit! Spécial Noël, 18h Médiathèque (gratuit).

23 déc : Balade en calèche dans la rue Carnot, mascottes et Père Noël
S 23 déc : Déambulation dans la rue Carnot, 18h.

V 29 et S 30 déc : Balades à dos d'ânes et sculpteur de ballons, rue Carnot.

V 5 janv : Loto de l'US Foot Saujon, 20h30 salle Carnot.

S 6 et D 7 janvier : Loto du RSR Rugby. 20h30 et 14h30 salle Carnot.

V 12 janv : Loto du Basket Club, 20h30 salle Carnot.

S 20 janv : Soirée dansante du GASS, 21h la Salicorne.

D 21 janv : Loto de l'AEMH, 20h30 salle Carnot.

V 2 fév : Thé dansant de Soroptimist.

D 4 fév : Loto de l'AEMH, 20h30 salle Carnot.

V 9 fév : Loto des anciens du foot, 20h30 salle Carnot.

V 23 fév : Loto du Basket, 20h30 à la salle Carnot.

S 24 fév : Venez jouer ! Après-midi jeux de société à la médiathèque, à partir de 15h.

D 25 fév : Loto de l'AEMH, 14h30 salle Carnot.

D 3 mars : Loto du Judo Club, 14h à la salle Carnot.

V 8 mars : Loto des supporters du foot, 20h30 salle Carnot.

D 10 mars : Loto de GV2000, 14h salle Carnot.

V 15 mars : Loto des Marcassins, 20h30 salle Carnot.

Semussac

V 12 janv : Vœux du Maire. 19h.

D 28 janv : Loto Éfourginas. Salle polyvalente.

D 4 fév : Loto Foyer rural. Salle polyvalente.

D 11 fév : Repas dansant Tradition de la vie rurale. Salle polyvalente.

D 25 fév : Carnaval Semussac Kids. Après-midi salle polyvalente.

D 3 mars : Repas des Aînés, le midi. Salle polyvalente. Vaux-sur-Mer

Mer 20 déc : Bal des loustics, par la Cie Donin. 15h salle Equinoxe. Gratuit.

Mar 26 déc : Conte pyromusical et feu d'artifice. 18h et 19h parc de la mairie et plage de Nauzan. Gratuit.

V 12 janv : Vœux du Maire, 19h salle de l'Atelier.

COLLECTES DE SANG

- **18 déc** COZES 15h-19h Logis de Sorlut, 30 route de Saujon.
- **21 déc** : ROYAN 8h-12h30, Palais des congrès.
- **26 déc** : SAUJON 8h30-12h, la Salicorne.
- **16 janv** : ARVERT 8h30-13h, salle des fêtes.
- **27 fév** : SAUJON 8h30-12h, la Salicorne.
- **12 mars** : ARVERT 8h30-13h, salle des fêtes. Prendre RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

GROUPE DE LA MAJORITÉ

LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE POUR DÉVELOPPER L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

À terre et en mer, depuis près de 30 ans, la CARA aménage, anime et sécurise les espaces naturels. Avec ses partenaires, en premier lieu les communes, elle intervient de manière transversale et globale sur ces espaces : activités de pleine nature, nautisme, surveillance des zones de baignade. Dotée d'une expertise reconnue, elle déploie des dispositifs performants et bénéfiques au développement du territoire. 1350 km d'itinéraires et de circuits de randonnée sont balisés (pédestre, cyclable, équestre, course d'orientation) et suivis annuellement afin de garantir une information fiable et des services de qualité aux usagers. Dans le cadre du schéma cyclable intercommunal, cette offre organise un réseau de circulation sur l'ensemble du territoire confortable et sécurisé.

À travers le schéma nautique territorial co-construit avec les acteurs du secteur, la CARA donne accès aux activités nautiques à 2100 écoliers chaque année. Elle les soutient dans tout leur parcours nautique, éventuellement jusqu'au haut niveau, ainsi que les prestataires d'activités nautiques dans leur développement sportif et commercial. Enfin, elle aide l'organisation de manifestations sportives ou de promotion des pratiques et en organise elle-même pour faire vivre le nautisme sur le territoire : Extrême Cordouan, Mercredis Glisse et Nature, Remontée de la Seudre, Solitaire du Figaro... Pour la surveillance des zones de baignade estivale, la CARA arme 22 postes de secours matériellement et humainement (138 sauveteurs en 2023, 161 en 2024) sur sept communes littorales. Dans

ce cadre, elle conseille les maires dans la sécurisation de l'espace littoral. Si la CARA agit pour proposer des activités aux habitants et aux visiteurs, ses objectifs sont plus larges : développer des pratiques de loisirs durables, faire de Royan Atlantique un territoire nautique vécu par tous, sécuriser les espaces.

Aussi, face à l'évolution de ces pratiques, à une fréquentation des espaces croissante, à des risques sécuritaires qui augmentent, la CARA va engager sur la période 2024-2026 :

- la définition d'un schéma des activités de pleine nature en concertation avec les acteurs du territoire,
- la mise en œuvre du schéma nautique territorial 2024-2026 en mettant l'accent sur le développement durable, la recherche de ressources financières, la professionnalisation et la mise en réseau des acteurs,
- la mise en œuvre du dispositif de surveillance de baignade 2024 en lien avec son prestataire SNSM et affirmer la transversalité de ses missions aux côtés des communes.

Marie BASCLE

Vice-présidente de la CARA en charge des activités de pleine nature, des activités nautiques et de la surveillance des zones de baignade.



GROUPE ROYAN À GAUCHE

DIVERSIFIER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : UNE IDÉE QUI FAIT SON CHEMIN

Un récent rapport de l'Office de tourisme communautaire note : « Le pays royannais bénéficie de nombreux atouts sur lesquels il a su baser son développement touristique... ». Mais « cette hyperspécialisation est devenue une vulnérabilité qui limite grandement son potentiel de développement ». Ainsi, ce que nous disons depuis de nombreuses années reçoit une remarquable confirmation. La population locale, tributaire de cette quasi mono-activité, connaît des emplois précaires, peu qualifiés et mal rémunérés ; elle peine à se loger alors que les résidences secondaires se multiplient ; et les jeunes quittent le territoire laissant la place aux retraités. Le déséquilibre démographique qui en résulte engendre une absence de dynamisme que seule une volonté politique forte peut inverser. Notre développement économique ne pourra se faire sans une diversification des activités, incluant l'implantation d'industries dans des secteurs où les besoins sont en croissance et qui ne demandent pas d'infrastructures lourdes. Nous devons nous donner les moyens de prospecter, démarcher, accueillir les

entreprises correspondant à nos critères d'activité et d'environnement. L'informatique, la micro-électronique, la micromécanique... peuvent être visées mais plus encore. La pharmacie : à l'heure où la nécessité de relocaliser l'industrie du médicament est enfin reconnue par l'État. La domotique : en liaison avec notre Lycée régional du bâtiment. L'aéronautique : sur les terrains de l'aérodrome de Royan-Médis. La prochaine édition du « Rêve d'Icare » s'est vu décerner le label « Avion des métiers » par le groupement des industriels de l'aéronautique. Pourquoi les élus en charge du développement économique ne profiteraient-ils pas de cette manifestation pour prendre contact avec les industriels présents ?... « Heureusement, le territoire n'est pas qu'un décor balnéaire » indique l'étude de l'Office de tourisme. Il s'agit de permettre à une population rajeunie de s'y installer, d'y vivre et d'y travailler.

Jacques GUIARD

*Conseiller communautaire
royanagauche.2020@gmail.com*

Éco(pas)logique

Il peaufine son discours de candidature à l'élection des délégués de classe.

Moi, délégué, j'interdirai les goûters industriels, suremballés...

... et vendus dans des supermarchés pleins à craquer de déchets en puissance !



Hum ! Bien dit, ça !



Je suis rentré des courses !



Papa ! T'as pensé à mon paquet de Kripchoc ?



Encore une promesse qui finira à la poubelle !

ULYSSE, PRÉSIDENT !
ULYSSE, PRÉSIDENT ! ULYSSE, PRÉSIDENT !



Pioui Pioui / Manech

Nos amis les bêtes ont besoin de vous. Rendez-leur visite....



Shadow

mâle | Berger-suisse
8 ans



Briochon

mâle
5 ans ½



Sunny

mâle | Berger-australien
2 ans ½



Michou

femelle
11 ans

Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public.
Ouvert du mardi au samedi, de 14 heures à 18 heures.

Le Refuge des amis des bêtes 13, rue du Chenil - 17600 Médis Zone commerciale Royan2 (derrière Toyota) / Tél. 05 46 05 47 45

Facebook : Refuge les amis des bêtes Médis 17

- Vous ne recevez pas Cara' mag dans votre boîte aux lettres ? Contactez MEDIAPOST au 05 49 55 53 98 ou par courriel celine.nony@laposte.fr
- Votre avis nous intéresse. Pour toute question ou réaction : communication@agglo-royan.fr / 05 46 22 19 74.

LE SEUL RESTO QUI RISQUE DE FERMER MALGRÉ 30 MILLIONS DE REPAS EN PLUS.

170 MILLIONS DE REPAS
DISTRIBUÉS EN UN AN,
C'EST LA HAUSSE LA PLUS FORTE
DE NOTRE HISTOIRE.
ON COMPTE SUR VOUS.



FAITES VOS DONNS
EN FLASHANT CE CODE
OU SUR [RESTOSDUCOEUR.ORG](https://restosducoeur.org)

